

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2225 - 25 mars 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Les grandes puissances et la Libye

**Une guerre pour  
leurs intérêts,  
et non pour les  
droits des peuples**

**Cantonales**

**Un premier  
tour qui joue  
des tours  
à l'UMP**

p. 5

**Japon**

**Les survivants  
oubliés  
par le  
gouvernement**

p. 16

**Nucléaire**

**Les dangers de l'énergie... et des  
irresponsables qui la contrôlent**

p. 7



SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Sarkozy chef de guerre, la gauche aux ordres
- Dégradation dans les retraites complémentaires
- La spéculation sur le textile
- p 5 ■ Élections cantonales : après le premier tour
- p 6 ■ Lyon : refus de hausses de loyers
- HLM Grenoble
- Saint-Quentin (Aisne) : explosion de gaz
- Mediator : les manœuvres de Servier
- p 7 ■ Nucléaire : d'où viennent les dangers ?
- Tepco : une centrale vulnérable

Dans le monde

- p 8/9 ■ Libye : les grandes puissances sur le sentier de la guerre
- La Libye, ancienne colonie italienne
- Bahrein : la répression
- Égypte : le référendum constitutionnel
- Maroc : des manifestations croissantes
- p 10 ■ États-Unis : les actionnaires à la fête
- La firme française Bolloré et l'Afrique
- Autriche : la fin du service militaire
- p 16 ■ Japon : la situation des survivants
- La journée mondiale de l'eau
- Veolia-Suez et les profits sur l'eau

Il y a 140 ans

- La Commune de Paris

Dans les entreprises

- p 12 ■ EDF : la sécurité des centrales, de plus en plus parent pauvre
- SNCF - Artenay (Loiret) : un accident inquiétant
- Lycée professionnel de Montrouge (92)
- p 13 ■ Toyota - Onnaing (Nord)
- PSA - Mulhouse
- PSA - Rennes
- Finances publiques - Paris 11<sup>e</sup>
- p 14 ■ Les suppressions d'emplois dans les hôpitaux
- Clermont-Ferrand : Hôpital nord
- Hôpital G. Clémenceau - Champcueil (91)
- CPAM du Maine-et-Loire
- p 15 ■ Les postiers en grève le 29 mars
- Centres de tri de Rennes, Vannes et Saint-Brieuc : la mobilisation continue

• Chômeurs en fin de droits « Plan rebond », plan bidon

En avril 2010, au terme d'un accord conclu après de longs mois de négociations, disait-on à l'époque, entre le gouvernement, les organisations patronales Medef et CGPME, et quatre syndicats, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, Sarkozy annonçait à la télévision le lancement du « plan rebond », plan d'aide aux chômeurs en fin de droits. Ce dispositif était censé offrir une solution aux chômeurs qui, arrivant en fin de droits en 2010 et ne bénéficiant d'aucune aide sociale (RSA ou allocation spécifique de solidarité...), ne percevraient plus aucun revenu. Sur le million de chômeurs arrivant en fin de droits en 2010 et recensés par Pôle emploi, 325 000 étaient officiellement concernés par la mesure.

Les « solutions » qui leurs étaient proposées prendraient

la forme de contrats aidés, de « formations qualifiantes rémunérées » et, pour ceux à qui rien n'aurait été proposé, et qui n'auraient refusé aucune proposition, d'un versement d'au maximum 450 euros par mois pendant six mois.

L'UMP, à l'époque, n'hésitait pas à parler d'une « mesure de solidarité exemplaire », le Medef de « mesures exceptionnelles et temporaires sans précédent », Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi, d'un « plan historique » et Sarkozy jurait que personne ne serait « laissé au bord du chemin ». Autant de bavardages. Au bout du compte, sur les 325 000 chômeurs sans ressources, seulement 20 000 en auraient bénéficié, selon une enquête du *Parisien*. Le « plan rebond » a fait faux bond.

Jean-Jacques LAMY

Fête régionale de Lutte Ouvrière Reims

Dimanche 3 avril à partir de 10 h Salle Rossini (devant le centre commercial Courlancy)

Nathalie ARTHAUD y prendra la parole à 12 h 30

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Une date à retenir : La Fête de Lutte Ouvrière 11, 12 et 13 juin 2011 À Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière aura lieu comme chaque année lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les 11, 12 et 13 juin à Presles dans le Val-d'Oise. Une date à retenir !

Dès maintenant, les cartes d'entrée, valables les trois jours de la fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros, sont également disponibles.

- Vous pouvez vous les procurer :
- \* soit auprès de nos camarades
  - \* soit en écrivant à Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. « Envoi franco.



L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements                      | Lutte Ouvrière |      | Lutte de Classe |
|--------------------------------------------|----------------|------|-----------------|
| Destination :                              | 6 mois         | 1 an | 1 an            |
| France, DOM-TOM                            | 18 €           | 35 € | 15 €            |
| DOM-TOM avion                              | 25 €           | 50 € | 21 €            |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient    | 30 €           | 60 € | 20 €            |
| USA, Canada                                | 35 €           | 70 € | 22 €            |
| Autre Amérique, Asie, Océanie              | 43 €           | 85 € | 25 €            |
| Envois sous pli fermé : tarifs sur demande |                |      |                 |

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 21 mars

## Les va-t-en-guerre



L'armée française est donc en première ligne de la coalition de grandes puissances en train de bombarder en Libye. Sarkozy, Juppé et compagnie, qui jouent les matamores depuis plusieurs jours, se réjouissent bruyamment de leur succès diplomatique pour avoir obtenu la résolution de l'ONU qui, avec l'hypocrisie habituelle de la diplomatie internationale, autorise «une zone d'exclusion aérienne». L'intervention se limite, pour le moment en tout cas, à une attaque par l'aviation. Mais c'est une vraie guerre, avec de vraies bombes, de vrais morts et de vraies destructions. Et les dirigeants ont beau répéter que ne sont ciblés que des objectifs militaires, les victimes dans la population civile se multiplieront. Ceux qui mènent cette guerre le savent bien, eux qui ont inventé l'expression «dégâts collatéraux».

Les grandes puissances et nos dirigeants affirment qu'ils interviennent pour venir au secours du peuple libyen en train de se faire massacrer par son dictateur. Oui, Kadhafi est un dictateur, oppresseur de son peuple. Mais il l'est depuis quarante ans, et pendant longtemps sous les applaudissements de tous les grands de ce monde! Les mouvements de menton de Sarkozy ne peuvent faire oublier la réception obséquieuse qu'il avait organisée lorsque Kadhafi était venu à Paris.

Kadhafi était un ami tant qu'il tenait son peuple solidement sous sa fêrule, qu'il tenait le robinet à pétrole et que ses revenus lui permettaient d'être un bon client pour les marchands d'armes, notamment de France.

Pour paraphraser l'expression d'une humoriste, l'état-major français n'a pas beaucoup de mal à connaître l'armement de Kadhafi : il suffit de retrouver les factures!

Maintenant que le pouvoir de Kadhafi est ébranlé, ses protecteurs occidentaux le lâchent, comme ils ont lâché à l'époque Saddam Hussein qu'ils avaient tant protégé auparavant. Et les circonstances offrent à Sarkozy l'occasion de jouer au chef de guerre et d'essayer de se replacer aux yeux de l'opinion publique arabe, après ses bévues en Tunisie et en Égypte où la France a été une des dernières à lâcher les dictateurs en place. Accessoirement, Sarkozy espère bien engranger quelques pour-cent de plus dans la course à la présidentielle.

Il n'est cependant même pas sûr qu'il parvienne à redorer son blason, car les peuples arabes ont tous fait l'expérience au long de leur histoire que, lorsque les puissances impérialistes interviennent, ce n'est jamais pour les aider mais, suivant les périodes, pour les coloniser, les dominer, les morceler ou, en tout cas, pour les piller.

Au moment où les puissances occidentales lancent leurs avions sur la Libye, prétendument au nom de la défense du peuple libyen et de la démocratie, les troupes d'Arabie saoudite sont en train d'envahir le petit État de Bahrein pour briser le mouvement populaire, sans que les puissances occidentales manifestent même leur réprobation.

Bien au-delà des peuples arabes, nombre de peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ont fait l'expérience d'interventions militaires que les puissances impérialistes ont toujours justifiées par de grandes phrases du genre : «le combat pour la démocratie» ou «la défense de la civilisation».

Les puissances impérialistes, y compris la nôtre, sont présentes en Afghanistan, prétendant le faire pour «combattre le terrorisme», «pour établir la démocratie» ou pour «libérer les femmes», alors que ce sont leurs bombardements aveugles qui terrorisent des villages, que leur démocratie c'est le règne des seigneurs de guerre, et que les femmes restent aussi opprimées qu'avant.

Cette guerre-là n'est pas plus une guerre juste que toutes les autres que la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont menées dans le passé contre les peuples. Et le fait que le Parti Socialiste se soit immédiatement aligné derrière Sarkozy dans cette affaire montre seulement qu'il n'y en a pas un pour racheter l'autre, en matière de politique extérieure comme en matière de politique intérieure. Faut-il rappeler que le Parti Socialiste a porté la responsabilité de quelques-unes des pires guerres colonialistes et des pires aventures guerrières de l'impérialisme français, la guerre d'Algérie en particulier?

Contrairement aux dignitaires du Parti Socialiste, flanqué des écologistes qui ne sont pacifistes que lorsqu'il n'y a pas de guerre, les travailleurs n'ont pas à être solidaires et, encore moins, fiers de l'intervention française en Libye.

Troupes françaises hors d'Afrique, et stop aux bombardements en Libye par l'aviation française!

Arlette LAGUILLER

## • L'intervention française en Libye Une facture salée pour les contribuables

Certains commentateurs ont souligné que l'intervention française constitue une opportunité pour les marchands d'armes de l'Hexagone. Dassault doit effectivement se féliciter de la publicité qui est ainsi faite pour ses Rafale, qu'il n'a toujours pas réussi à vendre en dehors de l'armée française.

La population libyenne est en train de payer cette publicité par les destructions, les morts et les blessés qu'elle provoque en son sein, et pas seulement parmi les soutiens de Kadhafi. Mais elle va également coûter

cher aux contribuables français. Ainsi, l'heure de vol d'un Rafale est évaluée à 40 000 euros, à quoi il convient d'ajouter le prix des missiles et autres munitions utilisées. Pour les autres avions, les tarifs varient de 15 à 30 000 euros. Quand on sait qu'en trois jours les Rafale et autres Mirage ont effectué un total de 400 heures de vol, la facture promet d'être salée.

D'autant que la marine est également partie prenante, avec notamment le porte-avions Charles-de-Gaulle, dont les ronds dans l'eau reviennent à

50 000 euros de l'heure. Sans compter le coût des navires affectés à sa protection et son ravitaillement.

Le ministère de la Défense prétend que toutes ces dépenses rentrent dans le cadre du budget de fonctionnement des armées. Peut-être, mais pour combien de temps? En tout cas une réalité demeure : ce que coûte le déploiement de

tous ces engins de mort, c'est autant que l'État détourne du financement des hôpitaux, de l'enseignement et de tous les

services vraiment utiles à la population. En temps de guerre comme en temps de paix.

Roger MEYNIER



## • Sarkozy « chef de guerre »

# La gauche de gouvernement aux ordres

**Il n'est pas facile de démêler le faisceau de raisons qui ont poussé Sarkozy et son équipe à militer pour l'intervention militaire en Libye, jusqu'à faire tout ce qu'il fallait pour en endosser la responsabilité première.**

Au-delà de la préservation de l'ordre impérialiste, au-delà même de la défense des intérêts des industriels français dans cette partie du monde, il apparaît que c'est aussi lui-même, sa « stature » et son image que Sarkozy cherche à défendre dans cette sinistre affaire. Une bonne guerre, aisément gagnée, une « juste cause », une forêt de micros tendus par toutes les

télévisions du monde, quoi de mieux en effet pour redonner un certain lustre à un politicien en perte de vitesse ? Cela ne serait que ridicule s'il n'y avait pas des gens sous les bombes.

Pourtant la quasi-totalité des médias a aussitôt sorti des placards ses spécialistes de la chose militaire et entonné les louanges de « nos » avions, « nos » bateaux, « nos » missiles

et, surtout, « nos » dirigeants. La guerre étant déclarée et effective, Kadhafi, récemment passé du statut de chef d'État et client à celui de dictateur, est désormais qualifié de « mégalomane », « bédouin rusé », etc.

Encore les journalistes guerriers ont-ils, pour servir de chœur antique à Sarkozy, l'excuse d'être payés à la ligne. Mais que dire du ralliement immédiat et béat des partis de la gauche gouvernementale (à l'exception du PCF qui a quand même exprimé « ses inquiétudes ») ? De Hamon à Aubry

en passant par Lang et Fabius, tous les dirigeants socialistes ont en effet tenu à apporter leur soutien à la politique guerrière de Sarkozy et à la rhétorique de Juppé. Mélenchon et les Verts leur ont aussitôt emboîté le pas (cadencé).

Que les politiciens socialistes se chargent de défendre les intérêts des capitalistes français, y compris par l'intervention armée, ne surprend personne. Ils ont fait, et même commandé, toutes les sales guerres de l'impérialisme français, de l'Algérie au Rwanda. Le

ralliement immédiat de Mélenchon mesure le crédit qu'on peut accorder à ses discours « radicaux ». Quant aux Verts, leur conformisme augmente à mesure que se rapproche la perspective de gouverner.

Les discours sur la sauvegarde de la population libyenne face à un dictateur servent de justification à cette nouvelle aventure militaire. Mais ils ne sont pas plus crédibles dans la bouche de la gauche gouvernementale que dans celle de Sarkozy.

**Paul GALOIS**

## • Retraites complémentaires du privé

# Le patronat impose une dégradation du montant des pensions

**« Les salariés ont échappé au pire » a écrit le journal patronal La Tribune, commentant la fin des négociations patronat-syndicats sur les retraites complémentaires.**

Comme souvent, le patronat a visiblement employé la tactique du pire, pour sommer les syndicats d'accepter... un peu moins pire. En effet, depuis des mois, le Medef menaçait d'imposer des mesures draconiennes aux régimes complémentaires de retraite – Arrco pour tous les salariés du privé, et Agirc pour les seuls cadres – prétextant un déficit colossal et croissant. Pêle-mêle, les représentants patronaux proposaient de réduire les pensions de réversion pour les veuves et veufs, de diminuer les avantages familiaux pour ceux qui ont des enfants, faisant peser la menace de ne pas renouveler les accords concernant ceux qui partent avant 65 ans. Mais surtout le Medef voulait diminuer le rendement des pensions, c'est-à-dire le rapport entre ce qu'un salarié cotise et ce qu'il va toucher une fois à la retraite. Cette baisse de rendement est d'ailleurs continue depuis près de vingt ans, et tous ceux qui ont pris leur retraite pendant cette période ont subi une baisse relative de la valeur du point, et donc de leur pension.

Pourtant, la situation financière de l'Agirc et de l'Arrco va mécaniquement s'améliorer dans les prochaines années, avec les nouvelles lois de cet automne. Puisque l'âge de la retraite va progressivement être reculé à 62 ans, et l'âge pour bénéficier du taux plein à 67 ans,

les caisses complémentaires vont, elles aussi, faire des économies : 94 milliards d'euros d'ici 2030, d'après les chiffres fournis par ces caisses. Mais cela ne suffit pas au patronat. En 2011, la revalorisation de la valeur du point ne compensera pas l'inflation. Celle de l'Agirc, concernant les cadres, la compensera encore moins que celle de l'Arcco, prétendument pour

aligner les deux régimes. La seule timide concession retenue est de stabiliser le « rendement pendant la période » 2012-2015.

La conséquence de cette baisse de rendement est que le montant des retraites complémentaires qui seront versées réellement va encore diminuer pour les futurs retraités. Pourtant, ces retraites complémentaires n'ont de complémentaires

que le nom. Elles représentent le tiers du montant des retraites pour les salariés non cadres du privé, et dépassent la moitié pour les cadres.

Pourtant, la question de l'équilibre financier de ces caisses, si cher au Medef, pourrait être résolue simplement, tout en garantissant à tous les salariés des retraites décentes. Il suffirait d'une simple

augmentation des cotisations patronales. Mais c'est justement ce que le patronat refuse. Et c'est bien la seule raison pour laquelle le financement des retraites pose un problème, alors qu'il serait normal que le patronat paye, quitte à diminuer un peu ses bénéfices extravagants.

**Bertrand GORDES**

## • Spéculation

# Une opération qui déshabille

Il y a eu le carburant, la nourriture, on prévoit pour bientôt l'augmentation des prix de l'habillement. Derrière cette prochaine hausse, on retrouve les mêmes mécanismes que ceux à l'œuvre pour le reste, surtout les mêmes responsables. Ce sont les grands groupes financiers internationaux qui, en déplaçant leurs milliards d'une Bourse à l'autre et d'un produit à l'autre, à la recherche du meilleur profit spéculatif possible, font varier à la hausse le cours des matières premières qui représente, en moyenne, la moitié du coût de fabrication des vêtements.

Le prix de vente des fibres synthétiques a déjà répercuté la hausse du cours du pétrole à partir duquel elles sont fabriquées. Par ailleurs, une autre vague spéculative concerne les matières premières « naturelles », le coton dont le prix a

été multiplié par 2,6 en un an, la laine ou la soie dont le prix a doublé. Les spéculateurs, qui ne sont pas plus spécialisés

dans le textile que dans les céréales sur lesquels ils spéculent en ce moment, s'engouffrent dans une situation

liée, au départ, à de mauvaises récoltes mondiales de coton. Dans ce système où tout se vend et s'achète, une quantité moindre de produits entraîne en effet leur renchérissement et l'amplifie.

Les spéculateurs ont assez de liquidités pour faire monter les cours et pour tirer ensuite profit de ces hausses en revendant leurs titres d'achat lorsque cela leur est favorable.

Les prix augmentent pour la quasi-totalité des dépenses de base des familles populaires. Pour que les salariés ne paient pas les conséquences de cette spéculation, il faut des augmentations de salaire conséquentes, mais aussi l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'augmentation automatique des salaires en fonction des hausses de prix.

**Stéphane FORT**



## • Élections cantonales

# Après le premier tour

**On ne peut commenter valablement les résultats des différentes formations en lice au premier tour des élections cantonales du 20 mars sans prendre en compte d'abord l'abstention record qui l'a marqué. Avec près de 56 % des inscrits ( plus de 59 % si on y ajoute les votes blancs et nuls) elle dépasse les chiffres jamais atteints dans un scrutin général, même s'il n'était pas national, puisqu'il ne concernait que la moitié des cantons.**

Ce nouveau recul de la participation traduit incontestablement la colère et le désaveu largement fondés d'une fraction de l'électorat à l'égard d'un monde politique que l'on a vu, surtout à droite, mais pas seulement, mêlé à des scandales à répétition. Un monde que l'on a vu aussi renier ses engagements. Cette abstention, par nature difficile à interpréter, touche dans ce scrutin plus la droite que la gauche et en particulier l'UMP. Mais tous les partis qui présentent des candidats dans la majorité des cantons – aucun n'est présent partout – c'est-à-dire l'UMP, le PS, le FN et le Front de gauche en subissent les effets à des degrés divers.

Les commentateurs ont mis l'accent sur la « victoire » ou la « poussée » du Front National. Certes dans la compétition féroce, électoralement parlant, qui oppose à droite le FN et l'UMP, c'est incontestablement le premier qui a remporté cette manche. Le FN ne fait pas tout à fait jeu égal, 15,06 % pour le FN contre 16,97 % pour l'UMP, mais l'écart se réduit.

En fait la compétition FN/UMP se déroule au sein de la droite, qui se dispute un même électorat depuis de longues

années, sensible au discours traditionnel de la droite, nationaliste pour ne pas dire chauvin, antisindicaliste, anticomuniste, en un mot antiouvrier. Certes il y a des candidats lepénistes issus des milieux populaires, mais cela n'est pas nouveau et cela ne signifie rien quant à leur politique.

La poussée indéniable mais relative du FN s'explique essentiellement par des va-et-vient de voix entre la droite et l'extrême droite qui se disputent

un même os électoral, même si, ne l'oublions pas, ce transfert des choix des électeurs aura des conséquences sur les politiques qui seront menées, et qui sont d'ailleurs déjà mises en œuvre par le gouvernement en place. Une évolution dont il faut sérieusement s'inquiéter.

La gauche a vu son audience électorale se réduire considérablement au fil des années, non pas tant que ses électeurs se soient massivement portés vers le FN – il y en a – et cela se voit dans les milieux populaires, mais ceux-ci se retrouvent de plus en plus nombreux parmi les abstentionnistes. Le PS, avec 26,7 % des suffrages exprimés, sort en tête de ce scrutin, mais pas autant qu'il pouvait l'espérer, moins que ne le laissaient

entendre les pronostiqueurs. Cette gauche gouvernementale paye ses reniements répétés, ses promesses non tenues, ses capitulations systématiques devant les groupes financiers et industriels.

Le Front de gauche, pour sa part, avec 8,7 % des suffrages, tire un peu mieux son épingle du jeu, confirmant si on en juge par la répartition de ses voix que c'est une fois de plus le PCF et ses militants qui tirent les marrons du feu pour Mélenchon. Cela lui permettra de mieux négocier avec le PS, lors des prochaines échéances électorales, en particulier à l'occasion des législatives de 2012. Mais négocier sur quoi ? Certainement sur le nombre d'élus que chacune des formations se

partagerait mais pas sur la politique qu'il faudrait mener pour le monde du travail.

Qu'est-ce que cela changerait au sort des travailleurs ? Rien, absolument rien.

Il ne faudrait pas oublier l'essentiel. Les élections, et celles-là en particulier, ne sont que le reflet très déformé de la réalité. Et celle que vivent les classes populaires, c'est l'exploitation durement renforcée par une crise dont les travailleurs et les classes populaires ne voient pas la fin, et qui peut connaître des aggravations brutales. Les échéances importantes ne seront sans doute pas celles que nous proposent les calendriers électoraux, mais ce sont elles que le monde du travail doit préparer.

Jean-Pierre VIAL



## • Diversité

# Démagogue, un dur métier !

La campagne sur « la laïcité et l'islam » lancée par l'UMP pour couper l'herbe sous les pieds du Front National n'est pas du goût de tout le monde, en particulier de la fraction de l'électorat de droite... qui est musulmane. C'est ce qu'a visiblement cherché à faire comprendre à la droite Abderrahmane Dahmane, le conseiller du président à la diversité, s'inquiétant de « l'exaspération des musulmans se sentant traités comme des boucs émissaires ».

La réaction de l'UMP a eu lieu en deux temps. Acte un, Sarkozy vire ce conseiller car il a tout de même critiqué son idée. Acte deux, l'UMP invente « l'union des Français musulmans », sorte de branche musulmane de l'UMP, pour tenter une opération de démagogie en direction de cet électorat musulman. Son objectif avoué est tout simplement de « renouveler la confiance de nos compatriotes musulmans envers le président de la République ».

L'UMP essaie de ratisser large, mais pour cela elle doit multiplier les contorsions. De quoi se casser les reins.

Stéphane FORT

# Le piège du front républicain

Les contorsions de l'UMP entre les deux tours de l'élection cantonale traduisent le fait qu'elle est écartelée entre deux visées, électoralement contradictoires : le désir de gagner une fraction de l'électorat du FN sans perdre les électeurs qui voient d'un mauvais œil une collusion trop affichée avec l'extrême droite. D'où des consignes de vote peu claires, des volte-face ridicules.

Une partie de la droite et toute la gauche parlementaire s'indignent. Il est reproché à l'UMP de déroger au « pacte républicain », une règle non écrite qui voudrait que tous les partis républicains fassent front, sans condition, pour faire face, sur le terrain électoral, à l'extrême droite. Mais être « républicain », qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? L'extrême droite peut l'être. D'ailleurs le FN ne se réclame ni de la monarchie ni même de la dictature. Cela n'est

pas qu'une question de vocabulaire. C'est, par exemple, au nom d'une telle formule que la gauche, unanime, à l'exception de Lutte Ouvrière, avait fait voter pour Chirac à l'élection présidentielle de 2002, qui véhiculait dans sa besace Sarkozy, pour faire bouclier, disait-on

alors, face au FN. Cet épisode du « vote républicain »... pour Chirac n'a protégé ni du FN ni de la diffusion de ses idées.

Le spectacle que nous offrent aujourd'hui la droite, mais surtout la gauche, met en évidence le piège de ces jeux d'alliances électoraux qui font

qu'on a vite fait d'abandonner ses idées pour cautionner celles du camp qu'on combattait une semaine plus tôt. Cette formule cache un piège dont les électeurs de gauche sont à coup sûr les dupes.

J.-P. V.

## Lutte Ouvrière et le deuxième tour

Dans une demi-douzaine de cantons où nos camarades ont été sollicités, notamment par des candidats du Parti Communiste opposés au deuxième tour à des candidats du Front National, ils ont accepté d'appeler à voter pour ses candidats dans les termes suivants :

« Les grands partis de la gauche réformatrice, Parti Socialiste en tête mais allié au Parti Communiste et aux écologistes, ont joué un rôle

majeur dans la montée électorale du Front National. Ils ont déçu, démoralisé le monde du travail lors de leur passage au gouvernement. Et, même dans l'opposition, ils sont incapables de proposer une perspective aux masses laborieuses, face à la dégradation de leurs conditions d'existence due aux attaques violentes du grand patronat.

De ce fait et contrairement à ce qu'ils affirment, ces partis ne peuvent pas constituer un

barrage à la montée de l'extrême droite.

Par solidarité cependant avec les militants et les électeurs du Parti Communiste, victimes eux-mêmes de la politique de la direction de leur parti, le groupe Lutte Ouvrière de la ville appelle à voter, au deuxième tour des élections cantonales, pour le (la) candidat(e) du Parti Communiste, confronté à un candidat du Front National ».

## • Sacvl - Lyon

# Des locataires refusent des hausses de loyers

**Depuis février, des locataires de la Sacvl se succèdent devant le tribunal d'instance pour refus d'augmentation de loyer.**

La Sacvl (Société anonyme de construction de la ville de Lyon) possède 8 500 logements dans Lyon et sa banlieue, mais aussi de nombreux garages, bureaux... Dans une lettre aux locataires publiée sur son site Internet, elle se vante d'« *assurer une mixité sociale et fonctionnelle* » grâce à la diversité des logements proposés: social, intermédiaire, à loyer libre,

haut de gamme.

En réalité, elle augmente régulièrement les loyers, tous les six ans à chaque renouvellement de bail. Mais récemment, sur 913 habitants concernés, 96 ont refusé l'augmentation car ils ont trouvé que, cette fois, la Sacvl dépassait les bornes. Les hausses allaient, suivant les immeubles, de 30 à plus de 100 % ! Pour certains, le prétexte à la hausse était des travaux, mais pour d'autres, qui occupent parfois leur appartement depuis plusieurs dizaines d'années, il n'y a jamais eu la moindre rénovation.

Des locataires ont découvert qu'ils sont dans le « parc privé » de la Sacvl alors qu'ils pensaient occuper des logements sociaux. C'est le prétexte pris pour vouloir aligner leur loyer sur ceux des logements privés du quartier. Mais, comme certains le font remarquer, la Sacvl bénéficie d'argent public. Et même si, selon le président (socialiste) de la Sacvl, les loyers resteront au-dessous de ceux du marché, ils vont devenir inabordables. Beaucoup sont locataires de longue date, âgés et avec de petites retraites.

La Sacvl les a assignés au tribunal. Les premiers procès

ont eu lieu en février et mars, d'autres vont suivre. La Confédération syndicale des familles, qui soutient les locataires, a organisé des rassemblements et en a fait la publicité. Car il est vraiment scandaleux que, au moment où le manque de logements sociaux est montré du doigt, à l'occasion de la reprise des expulsions locatives, un organisme dépendant d'une municipalité qui se dit de gauche pousse dehors des gens modestes en leur imposant des loyers qu'ils ne pourront plus payer.

**Correspondant LO**

## • Société de HLM Actis - Grenoble

# Un p'tit coup de main ?

Actis, le principal bailleur public de HLM de l'agglomération grenobloise avec près de 11 500 foyers, a pris la décision de ne plus confier sa comptabilité aux Finances publiques, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et de passer à une comptabilité commerciale, c'est-à-dire privée. Cette décision a été adoptée par son conseil d'administration, au sein duquel l'équipe

municipale de Grenoble, socialiste, est majoritaire.

Pour protester contre cette décision, quelques dizaines de personnes se sont rassemblées jeudi 10 mars devant le siège de ce bailleur, à l'appel de la CGT et de Confédération syndicale des familles. En effet ce transfert entraîne d'abord la suppression d'une quinzaine d'emplois aux Finances publiques

qui, depuis leurs bureaux au siège même d'Actis, gardaient le contact avec les locataires. L'équipe socialiste de la mairie de Grenoble donne donc un coup de main à Sarkozy et à sa chasse aux emplois publics.

D'autre part, les représentants des locataires craignent, à juste titre, que cette décision entraîne une hausse des loyers et des charges, puisque la gestion

comptable était assumée par les Finances publiques et que les quinze postes de fonctionnaires mis à la disposition d'Actis ne lui coûtaient rien.

Les salariés des Finances publiques et les associations de locataires ont donc toutes les raisons de demander à Actis de revenir sur ce choix.

**Correspondant LO**

## • Saint-Quentin (Aisne)

# Encore une explosion de gaz

Lundi 14 mars, à Saint-Quentin, une explosion de gaz a détruit une maison et gravement endommagé plusieurs autres après qu'une canalisation de gaz a été arrachée lors de travaux d'assainissement. C'est la troisième fois que cela se produit en quelques années.

Heureusement, cette fois-ci, les ouvriers de l'entreprise qui effectuait les travaux et les pompiers avaient fait évacuer juste à temps la zone menacée. Quatre familles ont dû être relogées.

Dans ce quartier de petites maisons ouvrières anciennes, dont le réseau de gaz est obsolète, l'émotion est d'autant plus forte qu'il y a déjà eu en 2005, à quelques mètres de là, une explosion ayant fait quatre morts. Un procès vient de se tenir, dont le verdict devrait être rendu le 29 mars.

Au Conseil municipal qui a suivi de quelques heures l'accident, le maire Xavier Bertrand, ministre de la Santé

et du Travail, a déclaré que la charte, signée en 2008 entre tous les intervenants et la mairie pour qu'un tel accident ne se reproduise pas, n'avait pas été respectée.

Mais, dans les jours qui ont suivi, le sous-préfet de Saint-Quentin, représentant l'État, a réuni l'ensemble des protagonistes et a déclaré que la charte n'avait aucune valeur.

Un plan d'action est en cours de négociation, ce qui imposerait que, lors de travaux sur la voirie, l'ensemble des acteurs se réunisse avec GrDF. Le réseau de gaz devrait être repéré. GrDF devrait intervenir avant les travaux et discuter des engins utilisés pour creuser, ainsi que de la nécessité ou non de couper l'alimentation en gaz.

Toutes ces mesures sont du simple bon sens et on aurait pu penser que ces règles existaient déjà ! D'autant que les accidents liés à des fuites de gaz, et en particulier lors



**Combien de fois, lors de fouilles en sous-sol, des canalisations ont-elles été arrachées ?**

de travaux sur la voirie, ont été nombreux ces dernières années. En 2008, plusieurs accidents graves, à Lyon, Bondy et Noisy-le-Sec, ont fait de nombreuses victimes. Et le gouvernement avait alors déjà mis en place un groupe de travail chargé de bâtir un plan d'action, avec des préconisations quasiment dans les mêmes termes que celles

mises en avant par le sous-préfet de Saint-Quentin.

On voit avec quelle efficacité !

Mais voilà, ces mesures ne sont pas conciliables avec la recherche du profit maximum, qui guide les entreprises de travaux publics ou même GrDF et les fait aller au plus pressé.

**Correspondant LO**

## • Mediator

# Les manœuvres de Servier pour fuir ses responsabilités

Depuis que le scandale du Mediator a éclaté, révélant que ce médicament était responsable de la mort de 500 à 2 000 patients, les laboratoires Servier ne cessent de nier leurs responsabilités.

Ils ont d'abord affirmé que le médicament n'était responsable que de trois décès, chiffre encore maintenu par son PDG Jacques Servier au cours de son audition à huis clos devant une commission parlementaire. D'autres responsables du laboratoire ont parlé de 38 décès, mais l'objectif reste le même: minimiser la relation de cause à effet entre le Mediator et les décès.

Servier a aussi demandé et obtenu l'obligation pour les malades de faire la preuve que le Mediator est bien responsable de leur maladie. À la suite d'une telle expertise médicale, une femme a été victime d'un arrêt cardiaque...

Devant l'accumulation des plaintes des malades et la crainte des indemnités à verser, Servier a annoncé le 7 mars la création d'un fonds d'indemnisation de vingt millions, une somme bien faible par rapport à ce que risquent de lui coûter d'éventuelles condamnations. Mais s'ils acceptaient cette indemnisation, il faudrait que les malades renoncent à toute poursuite judiciaire contre Servier. Cette proposition avait évidemment soulevé l'indignation des malades et de leurs familles, et même le ministre de la Santé Xavier Bertrand l'avait jugée « *choquante* ». Finalement, le 17 mars, Servier a modifié sa proposition: les malades ayant accepté l'indemnisation devront renoncer à toute réparation au civil. Par contre ils pourront porter plainte au pénal...

Servier fait feu de tout bois pour éviter de payer ou pour payer le moins possible. Pourtant pendant des années il a fait avec le Mediator des profits énormes et ce serait bien le moins qu'il indemnise les malades ou les familles des personnes décédées. Mais manifestement il préfère payer une cohorte d'avocats pour l'éviter.

**Cédric DUVAL**

## • Nucléaire

# Des dangers liés à l'énergie ou aux irresponsables qui la contrôlent ?

**La catastrophe de la centrale de Fukushima, au Japon, relance l'inquiétude sur les dangers de l'énergie nucléaire, et plus précisément sur les dangers dérivant d'un accident dans une centrale et l'impréparation des responsables pour y faire face.**

Depuis une cinquantaine d'années qu'existe l'industrie nucléaire, un certain nombre de risques liés à son exploitation sont connus, ainsi que les moyens d'y faire face, du moins pour la plupart d'entre eux, le problème du traitement des déchets nucléaires n'étant toujours pas résolu. En principe, toutes les mesures de sécurité devraient être correctement respectées pour empêcher au maximum que se produise un accident et, si cela arrive quand même – toute activité humaine comportant des risques –, en limiter les conséquences dramatiques à court et long terme.

En principe donc, car dans la réalité on est loin du luxe de précautions que devrait nécessiter cette industrie encore mal maîtrisée. La centrale de Fukushima a révélé que, pour faire des économies de-ci de-là, les responsables ne tiennent pas compte des avertissements sur les risques sismiques, rognent sur les protections des centrales en limitant le nombre de coffrages de ciment, sur l'installation des systèmes de refroidissement ou sur l'entretien courant. Plus que l'énergie nucléaire en elle-même, c'est

l'irresponsabilité de ceux qui la gèrent, qu'il s'agisse d'entreprises privées, nationalisées ou d'État, comme à Tchernobyl, qui mène à la catastrophe.

Ce n'est pas là seulement le propre de l'énergie nucléaire. Le charbon a tué, et continue de tuer en Chine, en Afrique du Sud, mais aussi dans des pays riches comme les États-Unis et le Canada ; des dizaines de milliers de mineurs sont morts dans des catastrophes, ou à petit feu parce qu'ils ont été atteints de silicose. Le pétrole aussi a son lot d'accidents et de marées noires, comme récemment celle de BP dans le golfe du Mexique. Ces énergies fossiles ont aussi des conséquences à long terme sur l'avenir de la planète, étant à la source du réchauffement climatique. Quant à l'énergie hydraulique,

que l'on nous présente comme « propre », elle comporte aussi le risque de rupture de barrages, comme celui de Malpasset en France dans les années cinquante, avec la dévastation de toute une vallée.

Une catastrophe dans une mine ou sur un puits de pétrole peut déjà avoir des conséquences à grande échelle. Mais c'est sans doute encore plus vrai avec l'énergie nucléaire. Non seulement les travailleurs ou la population locale peuvent en être victimes, mais une vaste zone de la planète peut être contaminée, comme l'a montré l'explosion de la centrale de Tchernobyl. Et cette contamination, qui plus est, est là pour des siècles.

Tout cela devrait inciter les responsables à un redoublement

de prudence. Mais dans ce système, le pouvoir de décision est entre les mains de ceux qui ont des capitaux et qui, pour cette raison, se permettent de faire ce qu'ils veulent dans ce qu'ils considèrent être leur « propriété », même si les enjeux vont bien au-delà, ce que montre la catastrophe de Fukushima. Plus encore que le danger du nucléaire, c'est le danger qu'il y a à laisser la gestion de la société entre les mains de « décideurs » pour qui seul compte le critère du profit et sur lesquels la population n'a aucun contrôle. Laisser en place ces gens-là, en qui on ne peut mettre aucune confiance, c'est leur laisser le pouvoir de mettre en péril l'avenir de la planète.

Marianne LAMIRAL

## GESTION DE LA PRODUCTION ET DE LA SANTÉ :



## • Tepco

# Une vulnérabilité prévisible

**De nouvelles informations accablent encore plus la société Tepco, qui exploite la centrale nucléaire de Fukushima, ainsi que d'autres compagnies. Elles mettent aussi en évidence la responsabilité du gouvernement japonais, qui a toujours fermé ses oreilles aux critiques révélant le manque de sécurité, laissant les grandes sociétés de l'énergie libres de leurs choix, même si ceux-ci pouvaient s'avérer dangereux.**

En 2007, un sismologue faisant partie d'un comité d'experts chargés de contrôler la sécurité des centrales japonaises suite au séisme de Kobé, avait alerté les autorités sur « la vulnérabilité des centrales aux tremblements de terre » et dénoncé plus précisément Tepco, qui installait ses centrales trop près d'importantes failles sous-marines. Ses avertissements étant ignorés, il avait préféré démissionner. La violence du tremblement de terre, bien supérieure à toutes les prévisions retenues, et

ses conséquences sur la centrale de Fukushima lui ont malheureusement donné raison.

D'anciens cadres et ingénieurs de l'industrie nucléaire viennent aussi de dénoncer publiquement les économies sur la sécurité faites par Tepco. Conçue par la firme américaine General Electric, la centrale avait été importée au Japon sans tenir compte « de la géographie particulière du Japon et des menaces qui vont avec », rapporte l'un d'entre eux, car

cela en aurait augmenté le coût de construction. Même souci d'économies pour le système de refroidissement, où « plusieurs arrivées d'eau étaient constituées de tuyaux posés en surface, et non enterrés, que la vague a par conséquent aisément arrachés ». Quant aux systèmes de pompage de secours, ils ont été conçus pour « éteindre des incendies mineurs, pas pour apporter de l'eau pour refroidir les réacteurs ».

La liste des manquements à la sécurité s'allonge avec la révélation que, un mois avant le séisme, l'agence de régulation nucléaire, dépendant du ministère de l'Économie, avait signalé des craquelures sur le groupe électrogène de sûreté du réacteur N° 1... tout en autorisant son fonctionnement. Dix jours

avant la catastrophe, Tepco reconnaissait n'avoir pas effectué la vérification d'une trentaine de pièces, contrairement aux rapports transmis. Et, selon un ingénieur qui avait contribué à la construction de la centrale en 1971, « il était grand temps de remplacer la centrale. Les tuyaux, la mécanique, l'informatique étaient vétustes, cela n'a fait qu'aggraver le risque. »

En ce moment, des centaines d'hommes mettent leur santé et leur vie en péril pour tenter de limiter la catastrophe causée en partie par le tsunami, mais surtout par le fait que, pour augmenter ses profits, Tepco a refusé de tenir compte des avertissements et de mettre en œuvre toutes les technologies connues capables de contenir les risques.

M. L

## La sous-traitance dans l'insécurité

Depuis une vingtaine d'années, EDF a renforcé sa politique de sous-traitance, en ce qui concerne la maintenance de ses installations nucléaires. Ce qui n'est pas sans conséquences pour la sécurité des centrales et la santé des salariés de ces entreprises.

Tous les douze ou dix-huit mois, certains réacteurs doivent être arrêtés pour des travaux de maintenance. 25 000 à 35 000 travailleurs participent à ces travaux dans des zones dites « contrôlées », c'est-à-dire radioactives. Ils y effectuent des vérifications, réparations, modifications nécessaires au bon fonctionnement des installations.

Ces interventions exposent les salariés qui les effectuent à d'importantes radiations. Pour diminuer les coûts liés à cette exposition, notamment le coût d'un personnel nombreux pouvant se relayer souvent, les exploitants du nucléaire ont choisi de sous-traiter 80 % de ces opérations dangereuses et pénibles à plusieurs centaines d'entreprises et près de 20 000 sous-traitants. La sélection s'effectuant sur appels d'offres, la tentation est grande pour ces entreprises de tirer leurs prix vers le bas pour remporter les marchés, quitte à jouer sur la formation et les conditions de sécurité de leurs propres salariés. Et sur les salaires, qui excèdent rarement le smic.

La situation de ces salariés, directement affectés aux travaux sous rayonnement, est aggravée par le fait que ce sont souvent des travailleurs précaires et qu'ils se déplacent de centrale en centrale. Cela rend plus difficile le suivi de leur exposition aux rayons et l'identification des responsabilités en cas de cancer, maladie fréquente au bout de quelques années de travail dans l'industrie nucléaire. Du coup, ces malades sont rarement considérés comme victimes d'une maladie professionnelle.

Au-delà des catastrophes de grande envergure comme celles de Tchernobyl ou Fukushima, l'industrie nucléaire, du fait des choix de ses responsables, contribue ainsi à une catastrophe sanitaire silencieuse, d'une ampleur que certains spécialistes estiment comparable à celle de l'amiante.

Roger MEYNIER

• Libye

## Les grandes puissances sur le sentier de la guerre

Ne pas laisser le dictateur libyen massacrer son propre peuple, c’est en invoquant cette raison que, depuis le 18 mars, les avions de la coalition occidentale bombardent le sol libyen. Encore une fois, le droit des peuples est pour les dirigeants occidentaux, et notamment français, un prétexte de circonstance qui ne les empêche pas d’assister sans broncher, à l’autre bout du monde arabe, à l’écrasement des manifestants de Bahreïn par les troupes venues d’Arabie saoudite.

Mais ce dernier pays, au régime particulièrement réactionnaire et pas moins dictatorial que celui de Kadhafi, est un élément important pour le contrôle du Moyen-Orient par les puissances impérialistes et celles-ci n’ont donc aucune critique à lui faire. Au contraire, elles souhaitent que l’Arabie saoudite joue son rôle pour empêcher la déstabilisation d’une région si stratégique, et si déterminante pour leurs approvisionnements pétroliers.

• Octobre 1911

## Quand l’Italie mettait la main sur la Libye

**Coïncidence, c’est il y a cent ans, en 1911, que la Libye qui appartenait jusqu’alors à l’empire ottoman fut victime des appétits d’une puissance européenne, l’Italie, avide de se faire une place dans le partage colonial.**

Les revendications italiennes sur la Libye remontaient au congrès de Berlin de 1878. En 1902, l’Italie et la France avaient signé un accord secret laissant à

la France le Maroc et à l’Italie la Tripolitaine.

L’État italien entama une politique de pénétration économique à Tripoli avec le soutien du Banco

di Roma lié en particulier au Vatican. Des entreprises apparurent, têtes de pont d’une conquête à venir. Le gouvernement ottoman basé à Istanbul tenta de contre-carrer cette expansion. La banque exerça alors des pressions pour que le gouvernement italien intervienne et protège ses investissements. Plusieurs associations nationalistes italiennes, mais aussi des intellectuels comme Gabriele d’Annunzio étalaient leurs rêves d’un retour à la « Rome impériale » et à ses conquêtes en Afrique.

En septembre 1911, la question de Tripoli fit l’objet d’une campagne dans la presse italienne. L’Italie cherchait un prétexte pour entrer en guerre. Le 25 septembre, l’empire ottoman envoyait vers la garnison turque de Tripoli un navire de matériel militaire. Le 26, l’Italie mit en place un blocus de la ville et lança un ultimatum de 24 heures, imposant la présence de ses troupes pour protéger le millier d’Italiens de Tripoli.

Le 29 septembre, sans même attendre la fin de l’ultimatum, le gouvernement italien, soutenu par Londres et Paris, déclarait la

droit des peuples.

Face au vent de révolte qui parcourt le monde arabe, les grandes puissances ont pris leurs distances d’avec les dictateurs

qui étaient en place, de Ben Ali à Moubarak et à Kadhafi. Elles se sont présentées en défenseurs d’une prétendue transition démocratique. La résistance de Kadhafi leur offre maintenant l’occasion d’affirmer leur présence militaire. Mais c’est pour montrer que, quoi qu’il arrive, elles tiennent à rester les arbitres de la situation, prêts à intervenir partout où leurs intérêts seraient menacés.

C’est là que les problèmes commencent car il n’est même pas sûr que cette intervention militaire finisse par faire tomber Kadhafi. Elle pourrait au contraire finir par le renforcer politiquement, au lieu, comme elle le prétend, d’aider vraiment le peuple libyen à se débarrasser de la dictature. D’autre part, la coalition ainsi constituée a rapidement montré des fissures car chacun de ses membres a ses intérêts particuliers à défendre. Le gouvernement français s’est mis en avant pour tenter de restaurer une image compromise par sa coopération avec Ben Ali, Moubarak et... Kadhafi. De plus la Cyrénaïque, la région de Benghazi, est la région

• Bahreïn

## Ce que Kadhafi n’a pas le droit de faire à Benghazi, l’Arabie saoudite peut le faire à Manama

**Dès le mercredi 16 mars, l’arrivée des troupes saoudiennes au Bahreïn a débouché sur une répression d’une grande violence contre les manifestants qui, depuis le 14 février dernier, dénoncent le régime en place. La contestation a été frappée durement sur la place de la Perle, où elle se concentrait depuis le début.**

L’arrivée des troupes saoudiennes et émirati avait été présentée comme une décision du Conseil de coopération du Golfe (CCG), dont l’Arabie saoudite est le chef de file, et comme ayant pour but de ramener «*l’ordre et la stabilité*». L’Arabie saoudite n’a pas hésité à employer la manière forte pour faire rentrer

dans le rang un mouvement de contestation qui mobilise une population en grande partie chiite, craignant sans doute que ce mouvement contribue à rapprocher le Bahreïn de l’Iran.

Comme si le régime en place au Bahreïn voulait effacer toute trace de ce mouvement d’opposition au cœur de sa capitale

• Égypte

### Référendum constitutionnel, où est le changement ?

**45 millions d’électeurs ont été appelés aux urnes le 19 mars en Égypte, dans le cadre d’un référendum constitutionnel. Il s’agissait, selon le Conseil suprême des forces armées, en principe provisoirement à la tête du pays, d’une étape vers un retour à un gouvernement civil, par le biais de l’organisation d’élections présidentielles et législatives.**

Là serait la première étape de la «*transition démocratique* » promise lors du départ de Moubarak. Une transition qui consiste en fait à changer tout au plus la façade pour que rien ne change en profondeur: ni l’appareil d’État et ses habitudes de répression ni l’exploitation forcenée de la population.

Sur les 18 millions de participants à ce référendum, une grande majorité – 77 % – s’est prononcée pour le « oui », c’est-à-dire pour les huit amendements concoctés par une commission nommée par le Conseil suprême, dont une limitation à deux mandats de quatre ans chacun pour le futur président et un assouplissement des conditions pour être candidat.

Depuis des décennies, ce scrutin semble être le premier à

• Maroc

### Le régime face à la croissance des manifestations

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont descendus dans la rue le 20 mars à Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès et dans des dizaines d’autres villes du Maroc.

À peine plus d’une semaine après un discours de Mohamed VI au cours duquel, désignant à cette fin une commission, il avait promis une révision de la Constitution, un renforcement des pouvoirs du Premier ministre et «*l’élargissement des libertés individuelles*», les manifestants ont tenu à montrer qu’ils n’étaient pas dupes de ces belles paroles.

Et ce, d’autant moins que, quelques jours après l’intervention du roi, un rassemblement demandant des réformes avait été, le 13 mars, violemment réprimé par la police, faisant une trentaine de blessés. On pouvait voir concrètement comment se manifestait «*l’élargissement des libertés* » version chérifienne...

Et ce, d’autant moins que,

• Bahreïn

## Ce que Kadhafi n’a pas le droit de faire à Benghazi, l’Arabie saoudite peut le faire à Manama

de Libye la plus riche en pétrole. Alors le gouvernement français espère bien avoir en retour de son intervention des retombées pour les trusts français, quitte à ce que ce soit aux dépens de ses alliés et concurrents comme l’Italie, particulièrement présente en Libye. Il est vrai que, quels que soient les effets de manche de Sarkozy, ce sont évidemment les États-Unis qui auront le dernier mot pour les suites à donner à cette aventure militaire.

Au moment où les peuples du monde arabe cherchent à se libérer de l’oppression et de l’exploitation, l’intervention des grandes puissances vise à maintenir leur domination sur la région, quitte à changer un peu, et encore, les hommes par qui passe cette domination. Mais on le voit, il ne faut pas longtemps pour que leurs interventions reprennent le sentier de leurs interventions précédentes, en Irak ou ailleurs: celui de la guerre et des bombardements. Des interventions qui ont laissé trop de traces sanglantes pour que les peuples puissent les avoir oubliées.

André FRY

*détruire tout le peuple libyen pour parvenir à la paix, la paix des cimetières* ». Plus de trente chefs de la rébellion furent déportés en Italie.

En 1930, la lutte ne continuait plus qu’en Cyrénaïque, où résistait encore le chef de la guérilla, Omar Al-Mokhtar. Celui-ci fut capturé le 11 septembre 1931 et pendu le 16 devant 20 000 Libyens qu’on avait fait venir en foule.

La colonisation italienne allait durer jusqu’en 1947, date à laquelle elle fut relayée par une administration britannique, avant l’indépendance en 1951. On comprend cependant que cette féroce entreprise coloniale ait laissé de cuisants souvenirs. En août 2008, en échange du contrôle des départs d’immigrants clandestins vers l’Europe par le régime de Kadhafi, Berlusconi a signé avec celui-ci un « accord de coopération » prévoyant 5 milliards d’euros de dédommagement à la Libye pour les « *blessures causées par la colonisation italienne* ». Ces milliards devaient surtout être dépensés sous forme de commandes à des entreprises italiennes.

La facture de la colonisation est donc encore bien loin d’être soldée.

Jacques FONTENOY

Manama, il a même fait abattre le monument de la place de la Perle, une perle géante juchée au sommet de six colonnes arquées de 90 mètres qui se voulait aussi un symbole de concorde entre les six pays du CCG.

Cette répression sauvage est intervenue au moment où, par ailleurs, les grandes puissances impérialistes prétendaient intervenir en Libye pour sauver les populations de la répression sanglante du régime de Kadhafi.

On a eu là, une fois de plus, un triste exemple de la double comptabilité des grandes

puissances. Elles peuvent à la fois prétendre qu’elles volent au secours d’une population opprimée par un dictateur, et autoriser l’un de leurs alliés fidèles et un des régimes les plus réactionnaires dans la région, l’Arabie saoudite, agir à sa guise dans sa zone d’influence et réprimer violemment les manifestations d’une population dont les aspirations ne sont guère éloignées de celles de Benghazi. Le bruit des bombardements sur la Libye permet de couvrir les cris des populations du Bahreïn.

J. F.

revendications, se laissent aussi facilement tromper.

Ainsi, au lendemain du vote, on a pu constater que la mobilisation pour les revendications ouvrières n’avait pas cessé; devant le Parlement, plus de 5 000 manifestants étaient rassemblés, dont des ouvriers d’État et des petits paysans, pour dénoncer leurs conditions de travail et la faiblesse de leurs droits. À l’approche des moissons du blé, les ouvriers d’État qui conduisent les machines agricoles –ils sont six mille dans le pays– protestaient contre les salaires extrêmement bas, la précarité de leurs contrats et l’insuffisance de leur assurance en cas d’accident. De son côté, un rassemblement d’handicapés manifestait pour des logements et des emplois.

Ce n’est sans doute là qu’un indice du profond mécontentement social et des revendications qui se développent et qu’il ne sera pas facile de faire taire.

Viviane LAFONT

## • États-Unis

# Hausse des dividendes des grandes banques Les actionnaires à la fête

**La banque centrale des États-Unis, la Réserve fédérale dite Fed, a donné l'autorisation à plusieurs banques américaines de verser à nouveau des dividendes à leurs actionnaires, et même de les augmenter.**

Elle lève ainsi une restriction qui avait été imposée lors des plans dits de « sauvetage des banques » mis en place par l'État fédéral américain après le krach d'octobre 2008.

À l'origine de cette bonne nouvelle... pour les actionnaires s'entend, il y a le fait que l'ensemble des fonds propres des grandes banques a progressé de plus de 300 milliards de dollars en deux ans, a expliqué la Fed. C'est la preuve que ces banques, renflouées par l'État, ont été remises à flot.

Une preuve en est le parcours de Citigroup, banque new-yorkaise qui s'était trouvée au bord de la faillite au lendemain de la crise financière, avant l'injection de 45 milliards de dollars par le gouvernement américain. En février 2009, Citigroup avait suspendu la rémunération de ses actionnaires. Mais après presque deux ans, un dividende d'un cent par action – pour commencer – sera de nouveau versé au deuxième trimestre 2011.

Les autres grandes banques

ont aussitôt réagi à la décision de la Fed. JP Morgan Chase, deuxième plus gros établissement financier du pays, a carrément multiplié par cinq son dividende trimestriel, qui passe de 5 à 25 cents par action. Wells Fargo, la quatrième banque du pays, augmente le sien de 5 à 12 cents, soit une hausse de 140 %. Le titre de la banque BB&T est passée de 15 à 16 cents et US Bancorp a annoncé une hausse de 150 %, avec un dividende trimestriel qui atteint 12,5 cents par action.

Ces banques annoncent toutes qu'elles vont en même temps procéder à des rachats de leurs propres actions. JP Morgan rachètera une partie de

ses actions pour 8 milliards de dollars cette année. Wells Fargo rachètera prochainement 200 millions d'actions, etc.

Les rachats d'actions sont une pratique de plus en plus répandue dans les grands groupes capitalistes. Il s'agit en fait d'un moyen supplémentaire pour reverser de façon exceptionnelle une partie de la plus-value aux actionnaires. Qui plus est, les liquidités ainsi versées sont généralement soumises à des taux d'imposition moindres que les dividendes eux-mêmes. Et enfin ces rachats ont pour conséquence de faire monter le cours des actions en Bourse pendant quelques mois. À peine annoncée, par exemple,

l'annonce de rachat des actions de Wells Fargo a fait grimper le titre de plus de 2 % à la Bourse de New-York.

Au bout du compte donc, grâce à l'augmentation des dividendes et aux rachats d'actions, les banques américaines peuvent désormais viser un taux de rémunération de leurs actionnaires de 30 %, un taux « normalisé », disent les spécialistes.

Plutôt que d'un « plan de sauvetage des banques », après le krach boursier de 2008, il s'est agi d'un plan de sauvetage des banquiers et des actionnaires.

Pierre MERLET

## • France-Guinée

# Deux chefs d'État aux petits soins pour Bolloré

**Trois jours avant sa première visite officielle en France, Alpha Condé, président de la Guinée élu à la fin de l'année dernière, a confié la gestion du port de Conakry, la capitale du pays, au groupe Bolloré.**

Une autre société, française elle aussi, Getma (groupe NCT Necotrans), s'est trouvée ainsi évincée, alors qu'en 2008 elle s'était vu attribuer le marché, théoriquement pour vingt-cinq ans, après un appel d'offres pour lequel Bolloré n'était arrivé qu'en deuxième position. Il faut dire que la privatisation de la gestion du port de Conakry, amorcée dans les années quatre-vingt, a aiguisé les appétits, dans un pays où l'armée a fait régner la terreur, imposant des salaires particulièrement bas. Selon le Premier ministre guinéen, le revenu moyen équivalait à 300 dollars (212 euros) par an.

Les concurrents malheureux de Bolloré, les dirigeants de Getma, se plaignent du fait que, quelques heures avant l'annonce officielle de leur éviction, la direction du port de Conakry

a fait appel à la police et à l'armée pour bloquer leurs locaux, réquisitionner leurs 400 salariés ainsi que le matériel et les bureaux, de façon à ce que la filiale de Bolloré s'y installe. Bolloré avait financé Alpha Condé

quand il était dans l'opposition, et une filiale de l'agence Havas, dont Bolloré est le principal actionnaire, avait été chargée de sa campagne présidentielle. Cela explique la gratitude du dirigeant guinéen.

Bolloré a aussi ses entrées au sein de l'État français. On ignore s'il a été payé de retour pour avoir mis à disposition de Sarkozy son jet privé et son

yacht juste après l'élection de 2007. Ce qui est certain, c'est que Bolloré a développé l'entreprise familiale en mettant la main sur d'anciennes sociétés de négoce colonial, tout en cultivant les relations avec le personnel politique français en lien avec l'Afrique. Pendant dix ans, jusqu'en 2009, Bolloré a eu comme proche collaborateur Michel Roussin, ancien

numéro deux des services secrets, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac, ancien ministre de la Coopération du gouvernement Balladur et président du Medef Afrique.

Aujourd'hui, quand Sarkozy reçoit le chef d'État guinéen, c'est un peu comme s'il recevait Bolloré.

Jean SANDAY

## • Afrique

# Tout va bien pour Bolloré et compagnie

Bolloré a plus que triplé ses bénéfices en 2010. Ils atteignent 317 millions d'euros, ce qui permet d'envisager une forte augmentation des dividendes versés aux actionnaires. Ces bons résultats sont dus notamment « à la poursuite de la croissance des résultats du secteur transport et logistique ». En Afrique, il emploie dans ce secteur,

tous modes de transport confondus, 20 000 salariés répartis dans 41 pays. Bolloré se félicite également d'être le leader de la manutention portuaire sur le continent, participant selon ses propres dires « au processus de privatisation des ports ». On le retrouve ainsi à Abidjan en Côte d'Ivoire, à Douala au Cameroun, au Ghana, au

Nigeria, au Gabon, au Congo et au Bénin.

Un autre secteur que Bolloré désigne comme particulièrement rentable est celui des plantations de palmiers à huile et d'hévéas : 8 500 hectares au Cameroun et 140 000 hectares répartis entre plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, à travers le groupe Socfinal, une

société financière dont le siège est au Luxembourg et dont Bolloré est le principal actionnaire.

L'empire colonial n'existe plus, mais il subsiste l'empire d'une poignée de groupes capitalistes : les Bolloré, Bouygues, Total, etc., qui pillent allègrement le continent africain.

J. S.

## • Autriche

# Avec la fin du service militaire, celle du travail gratuit ?

**Il y a quelques mois, le maire social-démocrate de Vienne, Michael Häupl, avait lancé l'idée de la suppression du service militaire, toujours en vigueur en Autriche. Depuis, la question fait toujours polémique, mais ce n'est plus véritablement la professionnalisation de l'armée qui fait débat.**

De toute façon, la transformation des armées de conscription en armées professionnelles est quasi générale en Europe. C'est aussi le cas pour l'Autriche. Toujours officiellement pays « neutre », elle a envoyé des troupes en Afghanistan, au Tchad ou dans les Balkans, sous couvert de « maintien de la paix ».

Ce qui agite en fait les politiciens et les bourgeois autrichiens c'est que, parallèlement à la fin du service militaire obligatoire, il y aurait une suppression du service civil que choisissent chaque année près du tiers des jeunes appelés. Des milliers de postes dans les hôpitaux, dans les services aux personnes âgées ou dans les

secours à la population civile risquent donc de devoir être pourvus moyennant salaire, ce que ne veulent pas de nombreux employeurs, de peur que cela entraîne une diminution des fonds publics disponibles dans lesquels peut puiser le patronat. Le président des chambres patronales, Christoph Leitl, patron lui-même et un des dirigeants du Parti Chrétien conservateur, est ainsi monté au créneau pour dire qu'il est pour la création d'un service civil obligatoire pour tous, jeunes

hommes ou femmes, pour soi-disant leur permettre de se constituer une « expérience » avant d'entrer dans la vie active, mais en réalité pour que rien ne change par rapport à la situation antérieure.

La recherche du travail gratuit, ou le moins payé possible, est d'ailleurs une constante pour le patronat autrichien. En 2009, le nombre des heures supplémentaires est monté à 314 millions, dont un tiers non payées, ce qui correspond à 60 000 emplois gratuits.

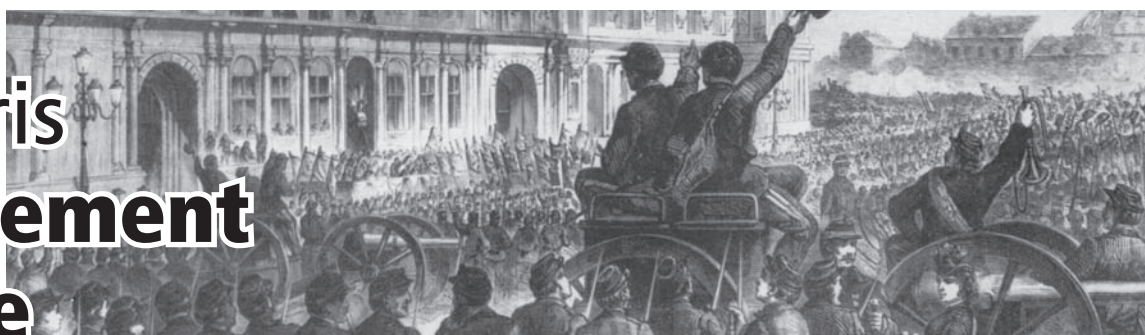
L'Autriche offre certes la

façade d'un pays riche, mais derrière il y a la montée du chômage et de la pauvreté : en témoigne la multiplication des « supermarchés sociaux », ouverts dans toutes les grandes villes du pays aux chômeurs, retraités et étudiants pauvres qui vivent avec moins de 912 euros par mois. Le pain y est certes gratuit, mais on y propose aussi et sans honte des produits périmés... à l'image du régime social qui les impose.

Éric TOLIAN

• **Il y a 140 ans, le 18 mars 1871**

## La Commune de Paris Le premier gouvernement de la classe ouvrière



À l'occasion de son 140<sup>e</sup> anniversaire, seules quelques lignes ont été consacrées à la Commune de Paris. Quelques lignes dans des journaux comme *Le Figaro* qui, à l'époque, crachait sa haine de classe, réclamant que tous ses membres «soient passés par les armes», ou quelques lignes d'un Delanoë qui, dans la présentation de l'exposition organisée à l'Hôtel-de-Ville de Paris pour la commémorer, réduit la Commune à un «gouvernement municipal», gommant ainsi son aspect révolutionnaire. Mais ce dont les tenants du capitalisme d'aujourd'hui, de droite comme de gauche, ne veulent pas se souvenir, est ce que fut avant tout la Commune: le premier pouvoir ouvrier, «la forme enfin trouvée sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail», disait Karl Marx.

### La guerre avec la Prusse et la chute de Napoléon III

Après la répression de la révolution de 1848, suivie du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, le mouvement ouvrier avait fini par se reconstituer. Les ouvriers imposaient le droit de grève, s'organisaient dans des syndicats. En 1864 des militants ouvriers, convaincus de la nécessité de s'unir par-delà les frontières, créaient l'Association internationale des travailleurs à laquelle Marx et Engels allaient adhérer.

Le mécontentement contre le régime du second Empire provoqué par les conséquences de la crise économique de 1867 éclata à la nouvelle de la défaite des armées de Napoléon III dans la guerre contre la Prusse, le 2 septembre 1870, défaite qui le discréditait définitivement. La population parisienne imposa la déchéance de l'empereur et la proclamation de la République, le 4 septembre 1870.

Le Gouvernement provisoire de défense nationale, dirigé par le général Trochu, fut constitué, gouvernement conservateur, composé de quelques républicains. Si la population parisienne l'avait accepté, pensant nécessaire de défendre avant tout la «patrie républicaine», elle ne comptait pas laisser ce gouvernement sans contrôle. Les militants ouvriers de l'époque, membres de l'Association internationale des travailleurs, partisans du révolutionnaire Blanqui en particulier, commencèrent une campagne d'agitation pour le contrôler. Dès le 5 septembre, ils appelèrent à constituer des comités de vigilance dans chaque arrondissement, en élisant des délégués pour former un Comité central des vingt arrondissements.

Le 19 septembre 1870, commença le siège de Paris par l'armée prussienne, qui allait entraîner la famine. L'effervescence grandissait dans les quartiers ouvriers et les clubs se multipliaient. Un témoin décrivait ainsi les réunions à Belleville: «Trois mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, réunies dans un même sentiment de fraternité et d'espérance. (...) Tout démontre combien le socialisme s'est emparé des imaginations et des cœurs parmi les classes laborieuses.»

La classe ouvrière était en armes grâce à l'ouverture de la Garde nationale à tous les citoyens, sans distinction sociale, après les premiers revers dans la guerre contre la Prusse en août 1870, et la formation de bataillons organisés sur la base des quartiers.

Le gouvernement ne tarda pas à montrer qu'il craignait bien plus ce prolétariat en armes que les Prussiens. Après les journées des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, durant lesquelles l'opposition entre gouvernement et ouvriers éclata au grand jour, les politiciens bourgeois, monarchistes comme républicains, sentirent que, tant que les ouvriers resteraient armés, la domination des classes possédantes se trouverait menacée.

### Le 18 mars, la Commune de Paris

Il devenait urgent pour le gouvernement provisoire de signer l'armistice avec Bismarck, chef du gouvernement allemand. Il fut signé le 28 janvier 1871. Une des clauses prévoyait l'élection d'une Assemblée. Le 8 février cette élection, organisée à la va-vite à l'échelle du pays, donna une très forte majorité aux monarchistes, qui y gagnèrent près de 400 députés,

contre 150 aux républicains. L'Assemblée, qui s'installa à Versailles pour se soustraire à la pression de la population de la capitale, désigna comme chef du pouvoir exécutif, Adolphe Thiers, un vieux politicien monarchiste.

Mais Paris avait conservé ses armes. La Fédération de la Garde nationale, qui avait pris l'habitude de réunir les délégués au cœur du quartier très populaire du Temple, organisa des élections à un Comité central avec ce programme: «*Nous sommes la barrière inexorable élevée contre toute tentative de renversement de la République. Nous ne voulons plus d'aliénations, plus de monarchies, plus de ces exploiters, ni oppresseurs de toute sorte.*» Le Comité central, composé de 38 membres dont 21 ouvriers, définitivement élu le 15 mars 1871, entendait se conduire comme un second gouvernement, ouvrier.

Pour l'Assemblée, cette «anarchie» était intolérable. Thiers n'eut plus qu'une obsession: désarmer les ouvriers parisiens. Le 18 mars, il envoya des troupes à Montmartre avec l'ordre de reprendre les 271 canons et 146 mitrailleuses appartenant à la Garde nationale, pour l'achat desquels le peuple s'était cotisé. La tentative se heurta à la résistance de la population. Le gouvernement de Thiers se réfugia alors à Versailles, avec ses troupes, sa police, ses fonctionnaires et une grande partie de la bourgeoisie parisienne, dont beaucoup avaient déjà fui durant le siège. Les ouvriers devenaient, de fait, maîtres de la ville.

**«L'œuvre première de la Commune, ce fut son existence même» (Karl Marx)**

Le 26 mars, des élections étaient organisées dans chaque

arrondissement pour désigner un nouveau Conseil municipal, une nouvelle Commune. Pour organiser son pouvoir, la population parisienne utilisait tout naturellement les structures municipales. Mais elle allait leur donner un contenu révolutionnaire.

Les membres de la Commune, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville, étaient pour la plupart des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. Parmi ses 83 membres, on comptait ainsi trente-trois ouvriers, quatorze employés, des blanquistes comme Ferré ou Rigault, ou des membres de l'Internationale tel Varlin. Le 28 mars, le Comité central de la Garde nationale qui jusqu'alors avait exercé le pouvoir, le remit à cette Commune élue.

Ces élus étaient responsables devant leurs électeurs et révocables. L'armée permanente, instrument dans les mains des classes dominantes, était dissoute et remplacée par l'armement général du peuple. Tous les fonctionnaires, y compris la police et les juges, étaient élus, responsables, révocables et rémunérés du haut en bas de l'échelle par un salaire d'ouvrier. Les ouvriers entreprenaient la destruction de la machine de l'État bourgeois, la remplaçant par leur propre pouvoir, leur État.

En peu de temps, dans des conditions défavorables, car dès le début du mois d'avril les bourgeois versaillais allaient attaquer Paris, les travailleurs prirent nombre de mesures qui montraient le caractère complètement ouvrier de ce nouveau pouvoir. Ainsi, le 29 mars, la Commune décida la remise des loyers car «il est juste que la propriété fasse sa part de sacrifices». Plus tard, le 12 avril, elle

régla le problème des échéances commerciales, en décidant leur échelonnement sur trois ans, ce qui ralliait la petite bourgeoisie. Le 2 avril fut décrétée la séparation de l'Église et de l'État et la suppression du budget des cultes. L'instruction devenait laïque. Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement des ateliers fermés par les fabricants et l'élaboration de plans pour donner la gestion de ces entreprises aux ouvriers qui y travaillaient jusque-là. Le 27 avril, elle décréta l'interdiction, dans les ateliers et administrations, des amendes ou retenues sur les salaires. Le 28 avril, elle abolit le travail de nuit des boulangers.

«À partir du 18 mars apparut, très net et pur, le caractère de classe du mouvement parisien, qu'avait jusqu'alors relégué à l'arrière-plan la lutte contre l'invasion étrangère», conclut Engels dans son introduction à *La guerre civile en France*.

La bourgeoisie ne s'y trompa pas. À Versailles Thiers reconstitua une armée avec l'aide de Bismarck, qui accéléra la libération des soldats français prisonniers. Le 21 mai les troupes versaillaises entraient dans Paris, avant de se livrer durant trois semaines à un terrible massacre. Il y eut 30 000 tués, 13 000 condamnations par les conseils de guerre, 7 500 déportés en Nouvelle-Calédonie. La répression toucha le quart de la population parisienne.

Mais, pour des générations de militants, la Commune avait montré ce dont la classe ouvrière était capable. Lénine disait en avril 1911: «*La cause de la Commune est celle de la révolution sociale, celle de l'émancipation politique et économique totale des travailleurs, celle du prolétariat de l'univers. Et en ce sens elle est immortelle.*»

**Aline RETESSE**

### BARRICADE, par la Compagnie Jolie Môme

À l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, la Compagnie Jolie Môme reprend son spectacle *Barricade*, d'après Adamov, du 18 mars au 10 avril, à :

#### La Belle Étoile

14 rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis, à Saint-Denis

Métro Porte-de-la-Chapelle et bus N° 153 ou 302, arrêt Église-de-La-Plaine

Jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30, dimanches à 16 h

Tarif: 18 et 10 euros - Réservation au 01 49 98 39 20

www.cie-joliemome.org

## • Edf-Recherche et développement Centrales nucléaires La sécurité, parent de plus en plus pauvre

Suite à l'accident nucléaire de Fukushima, le PDG d'EDF Proglia a envoyé à l'ensemble du personnel un courrier électronique pour l'appeler à sa « mobilisation dans cette période délicate pour l'industrie nucléaire ». « Vous ne manquerez pas d'être questionné(e) par vos familles, vos amis, vos voisins. Il importe que vous soyez en mesure de les rassurer sur les moyens qu'EDF, en tant qu'industriel responsable, met en œuvre en permanence pour assurer la prévention des risques de ses centrales ».

Mais à la R&D d'EDF, c'est un tout autre message que le personnel a envie de porter à la connaissance du public.

Depuis des années, et notamment depuis le début du processus de privatisation d'EDF, la direction n'a eu de cesse d'imposer des restrictions sur l'ensemble des activités de l'entreprise.

À la R&D, en dix ans, l'effectif a décliné de 30 %, passant de 2 700 à un peu plus de 2 000 aujourd'hui. De nombreuses activités techniques liées à la sûreté nucléaire ont été réduites à la portion congrue.

Des études portant sur les conséquences des accidents graves, sur les incendies, sur l'étude du comportement de certains composants essentiels des centrales, sur la recherche de nouveaux systèmes de source froide, ont été menacées car ne « créant pas de valeur ». Les grands halls d'essais du site de Chatou, des Renardières en Seine-et-Marne, autrefois bouillonnants d'activités, se vident au fur et à mesure des départs en retraite des techniciens d'essais non remplacés.

Seuls l'acharnement des équipes techniques ou la survenue impromptue d'un incident, comme le colmatage des tubes de générateurs de vapeur qui ont conduit récemment à l'arrêt d'urgence de réacteurs, ont permis de préserver quelques petits noyaux d'experts.

Pourtant, les sujets d'étude ne manquent pas, comme ceux liés au prolongement de la durée de vie des centrales, à la conception du nouveau réacteur EPR en construction à Flamanville, ou sur le retraitement/stockage du combustible usé.

Par exemple, alors que le problème du vieillissement

des centrales aurait dû être un sujet de préoccupation depuis longtemps, ce n'est que l'an dernier qu'un institut sur le vieillissement des matériaux soumis aux irradiations (MAI) a été fondé.

Le manque de moyens est d'autant plus grave que l'on constate en dehors de la R&D, à l'ingénierie par exemple, qui a pour tâche, avec l'aide de la R&D, de porter les dossiers de sûreté devant les autorités compétentes, des charges de travail incompatibles avec une analyse approfondie des différents scénarii d'accidents qui leur sont soumis. Alors que les effectifs se sont tout juste stabilisés ces dernières années, ces ingénieurs doivent à la fois traiter les dossiers sur le parc de centrales actuel, sur le nouveau réacteur EPR et sur l'allongement de durée de vie des centrales.

De plus en plus, à la R&D comme ailleurs, des tâches sont réalisées par une sous-traitance, elle aussi soumise à une pression accrue et à des conditions de travail souvent bien pires que celles des agents EDF.

Les connaissances scientifiques et techniques devraient être à même d'assurer la sécurité des centrales, y compris dans des situations extrêmes comme les séismes. Mais la succession des économies réalisée dans le domaine de la R&D, de l'ingénierie, de l'exploitation et de la maintenance des centrales, toutes tendues vers la recherche du profit maximal, le manque de transparence dans la divulgation des problèmes de sûreté qui apparaissent dans les études théoriques ou au fur et à mesure du vieillissement des centrales, peut engendrer le pire, comme au Japon...

Correspondant LO

## • SNCF – Artenay (Loiret) Insécurité ferroviaire Un déraillement... et un avertissement

Dans la nuit du 8 au 9 mars, vers une heure du matin sur la ligne Orléans-Paris à Artenay, un train de fret a déraillé à 100 km/h. C'est la rupture totale d'un essieu qui a provoqué le déraillement et occasionné de gros dégâts matériels aux wagons et à la voie.

Par chance, le train a déraillé côté talus et non côté entre-voie, ce qui aurait pu provoquer une collision avec un autre convoi sur la voie contiguë. Il a fallu plusieurs jours de travaux, d'abord pour relever les wagons, ensuite pour rendre cette voie de nouveau apte à la circulation des trains.

Auparavant, la rupture totale d'un essieu était un accident très rare dans les chemins de fer. Il y avait, dans les triages, des équipes de visiteurs chargés de vérifier, avant chaque départ de train, que les wagons étaient aptes à circuler en toute sécurité. Mais depuis plus de vingt ans, la SNCF n'a fait que supprimer ces cheminots pour rentabiliser le fret. Là où il y avait ce type d'équipe tous les 100 à 150 kilomètres, il n'en reste plus qu'aux points-frontières et dans les quatre à cinq triages qui subsistent encore. Pire, la politique de rentabilisation de l'entretien des wagons fait que, de ce fait, « les pas de révision »



L'essieu brisé a été retrouvé dans le ballast à plusieurs centaines de mètres en arrière du train.

ont été considérablement allongés et que les wagons rentrent de moins en moins souvent en atelier pour leur entretien.

Le train de fret qui a déraillé cette nuit-là était un train privé appartenant à Euro Cargo Rail, un opérateur privé autorisé à faire circuler des trains sur le réseau depuis son ouverture à la concurrence. Mais tous les cheminots savent bien qu'au nom de cette concurrence, c'est toute la politique de sécurité qui est mise à mal, non seulement chez les opérateurs privés, mais aussi au sein de la SNCF elle-même. D'ailleurs, les cheminots du wagon de secours qui interviennent sur les gros déraillements ont parlé de « véritable

maladie en ce moment pour ce qui concerne les ruptures d'essieux ».

En apprenant ce déraillement, l'immense majorité des cheminots ont fait part de leur inquiétude du fait de la multiplication de ce genre d'accident, beaucoup évoquant la série d'accidents graves survenus en Angleterre quand les chemins de fer ont été privatisés. Le profit, la rentabilité n'ont jamais fait bon ménage avec un haut niveau de sécurité.

Correspondant LO

## • Lycée professionnel de Montrouge (Hauts-de-Seine) Un enseignant se suicide sur son lieu de travail

**Mercredi 7 mars dernier, en fin d'après-midi, un jeune enseignant de 28 ans a mis fin à ses jours, sur les lieux mêmes où il travaillait, au Lycée professionnel de Montrouge. La nouvelle, qui s'est répandue dès le lendemain parmi l'ensemble du personnel et des élèves, a été ressentie comme un choc.**

Il est bien sûr très compliqué de comprendre les raisons d'un geste aussi désespéré. Ses collègues, sensibles à son mal-être profond et ancien, lui apportaient depuis longtemps un soutien moral et une entraide au travail. Parmi les raisons de son geste, expliquées dans une lettre, le jeune enseignant a invoqué ses difficultés au travail.

Il n'y a donc pas qu'à Orange, France Télécom ou Renault que le stress professionnel peut pousser à bout. Les enseignants sont eux aussi soumis à des attentes de plus en plus grandes de la part de la hiérarchie, dans un contexte de suppressions de postes. Dans l'enseignement professionnel, comme dans

l'enseignement général, les missions des professeurs se compliquent du fait même qu'ils sont moins nombreux. Il leur faut pallier le manque de surveillants et de personnel administratif. Avec la quasi généralisation du contrôle en cours de formation, c'est sur chaque enseignant devant gérer seul dans ses classes les évaluations donnant lieu à délivrance du diplôme, que reposent l'organisation et la responsabilité du bon déroulement des épreuves. Les programmes ne cessent de changer, de surcroît tous en même temps. C'est le cas notamment avec la mise en place du nouveau programme de bac professionnel en trois ans au

lieu de quatre, qui donne lieu à une charge de travail supplémentaire. C'est aussi le cas des nouveaux programmes de CAP. Le suivi des élèves en stage est de plus en plus tatillon et nécessite plus de travail au moment où, en raison de la crise, les places de stagiaires diminuent. Les attentes des élèves, qui sont de plus en plus grandes face à un avenir offrant moins de perspectives, font aussi partie des difficultés supplémentaires qui s'accumulent sur les épaules des enseignants.

Ce suicide, comme d'autres, tels à Nancy en avril 2010 ou à Condé, dans le Calvados en février dernier, illustre de façon dramatique le malaise au travail qui se répand chez les enseignants. Il pourrait bien se transformer en colère.

Correspondant LO

## • Toyota – Onnaing (Nord)

# La direction est solidaire... mais seulement des actionnaires

**Le Groupe japonais Toyota a annoncé qu'il allait verser 2,6 millions d'euros pour les sinistrés des régions touchées par le tremblement de terre et le tsunami au Japon. Pour une entreprise qui fait souvent dix milliards de profits par an, c'est une somme ridicule. C'est le coût de 260 petites voitures... Et Toyota en a vendu plus de 8 millions en 2010, et pas que des petites !**

Chez Toyota, les images des sinistrés du Japon ont ému, chacun se sent solidaire de la détresse de ceux qui ont tout perdu, et qui pour la plupart sont des travailleurs comme nous. Beaucoup de salariés de l'usine ont donc donné à la collecte de soutien organisée par la direction. Mais évidemment il n'y a rien de commun entre ceux qui ont perdu dans la catastrophe le peu qu'ils avaient, et les actionnaires de Toyota, bien à l'abri derrière leurs milliards gagnés sur notre sueur et celle des travailleurs japonais.

La méfiance grandissante envers la direction amène beaucoup de salariés

à réclamer que des contrôles de radioactivité des pièces venant du Japon soient effectués par les ouvriers eux-mêmes, et pas par des cadres qu'on ne connaît pas.

Quant aux risques de rupture d'approvisionnement, la direction n'est pas plus transparente que d'habitude. Bien que près de 700 pièces différentes viennent du Japon pour l'assemblage du véhicule fabriqué à Onnaing, la direction continuait de prétendre lundi 21 mars que tout allait bien, et qu'aucun arrêt n'était programmé dans l'immédiat. Pourtant, le samedi 19 mars qui devait être travaillé a été

annulé... et l'usine Renault de Douai, à 40 kilomètres de là, a arrêté sa production le mardi 22 mars jusqu'à nouvel ordre, pour rupture d'approvisionnement de pièces produites au Japon. La direction de l'usine se prépare probablement à prévenir les travailleurs la veille pour le lendemain, comme

cela s'est déjà produit.

Alors, autant se préparer, pour ne pas payer la facture d'un probable arrêt de production. Que la direction nous fasse venir à l'usine ou pas, c'est à Toyota de payer l'intégralité des salaires.

Correspondant LO



La solidarité de la direction de Toyota France avec les victimes de la catastrophe est bien mesurée.

## • PSA – Rennes Des nuits agitées

À l'usine PSA de Rennes, la direction avait pris l'habitude de demander à des « volontaires » de rester en fin de journée pour compenser le manque de production provoqué par des pannes. Cela fait des mois que les pannes se multiplient au Ferrage, sans doute parce que le matériel est fatigué...

Avec la mise en place d'une équipe de nuit, il n'est plus possible de s'arranger pour que des volontaires de l'équipe d'après-midi restent plus longtemps à l'usine. Alors, il est demandé systématiquement à l'équipe de nuit de rattraper les retards pris en jour. Cela devrait être facile à obtenir, car le contrat de travail de nuit est basé sur un horaire moyen hebdomadaire de 28 heures, flexible jusqu'à 40 heures !

Dans les faits ce n'est pas si simple, et mardi 15 mars la ligne de « mise en finition » a pris une demi-heure de retard parce qu'une dizaine d'ouvriers ont débrayé pour exiger des explications sur ces horaires élastiques et pour savoir s'ils pouvaient obtenir le paiement des heures de rattrapage en heures supplémentaires.

Le directeur du Ferrage a été obligé de revenir à l'usine pour discuter avec eux. Ils n'ont pour le moment rien obtenu. Mais le rythme imposé par la production, la valse des horaires orchestrée par la direction et le sentiment que ces contrats de nuit sont une arnaque risquent de faire un cocktail explosif dans la période à venir.

Maintenant, la direction fait dire par les syndicats FO et SIA qu'elle pourrait renoncer bientôt à imposer des horaires au-delà de 37 h 25 par semaine à l'équipe de nuit, alors que le contrat prévoit la possibilité d'aller jusqu'à 40 heures. Il faut croire qu'elle a conscience des tensions qu'elle provoque. Mais cela pourrait bien être insuffisant pour empêcher les coups de colère.

Correspondant LO

## • PSA Mulhouse

# Production à l'arrêt suite au tremblement de terre

L'usine PSA de Mulhouse emploie 10 500 salariés (dont 2 400 intérimaires et CDD) pour produire chaque jour plus de 1 600 véhicules des modèles C4, DS4, 206+ et 308.

Lundi 21 mars, la direction du site a annoncé quatre jours non travaillés pour les secteurs qui fabriquent les 206+ et 308, du mercredi 23 au lundi 28 mars inclus. La cause en est

le manque de composants électroniques utilisés sur les moteurs diesel : ces capteurs, produits par Hitachi au Japon, sont ensuite assemblés sur des débitmètres en Angleterre, pour équiper des moteurs montés dans les usines PSA à travers toute l'Europe.

En temps normal, il faut trois jours et demi à ces pièces pour transiter d'un bout à

l'autre de la planète. C'est le principe du « flux tendu », avec des marchandises non plus stockées dans les usines mais sur les routes, sur les mers ou dans les airs, et livrées en « juste à temps » sur les chaînes de production de voitures.

Il paraît que ce principe-là rapporte, au patron bien sûr car, comme chacun sait, le temps de stockage c'est de

l'argent. Mais le résultat est qu'une usine comme celle de Mulhouse, distante de plus de 9 000 km du Japon, se retrouve à l'arrêt à peine quelques jours après le tremblement de terre ; et que, bien sûr, ce seront les ouvriers qui feront les frais de cette situation par des horaires chamboulés et ensuite des rattrapages de production.

Correspondant LO

## • Finances Publiques – Paris 11<sup>e</sup>

# Les travailleurs du ménage remportent une victoire

**À Paris, dans les centres des Finances publiques, ex-hôtels des Impôts, le nettoyage est le plus souvent assuré par des salariés embauchés par une société de nettoyage privée. Dans l'entreprise de nettoyage titulaire du marché, ex-Veolia, rachetée par le groupe TFN, le nom change plus souvent que les tenues de travail des salariés.**

Au centre des Finances publiques du 11<sup>ème</sup> arrondissement, les six salariés du nettoyage travaillant sur le site se sont mis en grève le 7 mars contre la décision de leur patron de ne pas reprendre l'une d'entre eux, en contrat pour remplacer un travailleur absent. TFN Atalian ne voulait pas la garder, bien que le salarié ne soit pas revenu. Malgré

la grève, le patron a refusé de revenir sur sa décision et a fait appel à la police pour faire partir la salariée.

S'opposant à l'intervention de la police, des employés des Finances publiques ont fait circuler une pétition intersyndicale, reprenant les revendications du personnel de ménage qui exigeaient : l'embauche en CDI de la salariée menacée,

du personnel supplémentaire en renfort sur le site, des tenues de travail et l'augmentation à 30 euros de la prime de qualité. En effet les salariés doivent faire face, depuis la fin de l'année dernière, à du travail supplémentaire suite à l'arrivée sur le site d'une cinquantaine d'agents des anciennes trésoreries du quartier. Il y a donc plus de bureaux, d'ordinateurs, de chaises et de passage, toujours pour le même effectif de ménage.

Après une semaine de grève, la direction de TFN a envoyé d'autres personnes faire le ménage à la place des grévistes, mais des employés des Finances

s'y sont opposés. Elle a fini par dépêcher un cadre pour venir enfin négocier avec les salariés en grève.

Les travailleurs du ménage ont obtenu satisfaction sur l'essentiel de leurs revendications, dont le déplacement de leur inspectrice, désagréable avec tous, sur l'augmentation de la prime, portée à 15 euros, ainsi que le paiement des jours de grève.

Face à la rapacité de leur patron, les travailleurs de la société de nettoyage se sont fait respecter par la grève, soutenus par les employés des Finances publiques.

Correspondant LO

## Les suppressions d'emplois dans les hôpitaux

La Fédération hospitalière de France, dans un communiqué, reprend les chiffres publiés par le ministère de la Santé. Près de 10 000 emplois ont donc été supprimés dans les hôpitaux publics en 2009. Le gouvernement, qui prétendait ne pas mener cette politique dans les hôpitaux, multiplie depuis des années les suppressions de postes, notamment en ne remplaçant pas une grande partie des départs en retraite. Lors d'une visite en décembre dernier à l'hôpital d'Avignon, Nicolas Sarkozy avait même déclaré: « *Oui, c'est vrai, il faudrait mieux payer les personnels, il faudrait plus d'emplois dans les hôpitaux mais, en même temps, si on ne tient pas les équilibres*

*globaux, on n'est plus un pays indépendant.* »

Il affirme qu'une grande partie des hôpitaux sont en déficit et que ces déficits les empêchent d'embaucher suffisamment. On ne peut être plus hypocrite. En effet les déficits des hôpitaux sont artificiels et liés aux sommes que le gouvernement décide de leur attribuer. Sarkozy a donc limité les moyens financiers des hôpitaux, constatant ensuite qu'ils ne peuvent plus fonctionner normalement.

Mais les faits sont là: les effectifs des hôpitaux diminuent alors que leur activité ne cesse d'augmenter. Ces suppressions d'emplois concernent pour une grande part les agents de service

hospitaliers, c'est-à-dire ceux qui s'occupent par exemple du ménage et de la distribution des repas. Dans bien des hôpitaux, les conséquences de cette politique se font de plus en plus sentir. Le personnel n'a pas suffisamment de temps à consacrer à chaque malade pour le nourrir correctement ou le faire boire, ce qui est pourtant aussi nécessaire que les soins proprement dits. Il est fréquent que les familles assurent elles-mêmes une partie de ces tâches, et ceux auxquels personne ne vient rendre visite n'auront qu'à se débrouiller.

Voilà le résultat d'une politique odieuse et inhumaine.

Jean POLLUS

### • « Notre santé en danger »

## Journée nationale d'action le 2 avril

La « Coordination des hôpitaux et maternités de proximité » lance l'initiative de manifestations régionales le 2 avril dans tout le pays devant les sièges des nouvelles Agences Régionales de Santé, qui ont succédé, avec la loi Bachelot, aux anciennes Agence Régionales de l'Hospitalisation. Cette initiative, à laquelle s'associe Lutte Ouvrière, a reçu de très nombreux soutiens.

Cet appel proclame que: « *Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place de par la loi Hôpital Patient Santé Territoire, des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation*

*de notre système de santé. Pour le service public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels... Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée.*

Les travailleurs, la population sont en droit de s'opposer par tous les moyens à cette politique, dont les patients, les familles comme les personnels, sont les victimes. C'est contre quoi se mobiliseront tous ceux qui participeront aux manifestations organisées le 2 avril prochain.

Paul SOREL

### • Clermont-Ferrand

## L'hôpital Nord en grève

**Depuis le 4 mars, la plupart des services de l'Hôpital Nord de Clermont-Ferrand sont en grève pour protester contre le manque de personnel et obtenir plus de postes. Des grilles de l'entrée aux fenêtres des étages, on voit pendre de nombreux draps servant de banderoles où l'on peut lire: « En grève; l'hôpital en souffrance; aidez-nous à le soigner. »**

Situé dans la banlieue nord de la ville, cet établissement accueille essentiellement des personnes âgées, souvent fortement handicapées, qui restent dans les services de long séjour jusqu'à la fin de leur vie.

Leur état nécessite donc des soins longs, notamment pour la toilette et les repas. Or le manque criant de personnel empêche de prodiguer convenablement les soins et l'attention nécessaires à cette catégorie de patients, chacun nécessitant plus de temps.

Dans les conditions actuelles de travail, c'est absolument impossible. Ainsi les malades, les handicapés, les vieillards sont laissés à eux-mêmes de longues heures, sans être changés, sans que personne ne vienne dans leur chambre, malgré leurs appels et leurs cris. Aides-soignantes et infirmières s'épuisent à courir dans les couloirs, sans pouvoir satisfaire les besoins des patients. D'où des situations inacceptables, comme des personnes alitées en permanence

privées de douche pendant trois semaines, ou encore le manque de gants pour faire une simple toilette. Dans plusieurs services, il y a trois infirmières alors qu'il en faudrait six. C'est bien sûr la conséquence d'un sous-effectif permanent, qui provoque des surcharges de travail devenues tellement insupportables que la colère générale a éclaté. Cela s'était déjà produit il y a quelques années, pour les mêmes causes, avec une grève qui avait duré plusieurs semaines pour obtenir aussi des postes supplémentaires.

À l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-SUD-UNSA, le personnel s'est réuni à maintes reprises en assemblée générale. Il a exigé que la direction générale du CHU vienne sur place, alors que

les bureaux sont dans un autre site du CHU, à une dizaine de kilomètres.

La direction est en effet venue pour annoncer quelques concessions: trois infirmières de plus. Cela est jugé par tous notoirement insuffisant car c'est vingt postes qu'il faudrait. Et tout de suite, et non pas de simples promesses pour 2013 ou 2014.

Les grévistes restent mobilisés, multipliant les actions auprès des médias et du public. Ils font signer aux familles une pétition de soutien et ont distribué des tracts à la population de Cébazat, la ville où est situé cet hôpital. La lutte se poursuit, en attendant la prochaine assemblée générale prévue jeudi 24 mars.

Correspondant LO

### • Hôpital Georges-Clemenceau – Champcueil (Essonne)

## Contre les menaces de fermeture, le personnel se mobilise

L'hôpital Georges-Clemenceau, spécialisé en gériatrie, compte plus de sept cents membres du personnel soignant. Situé en pleine campagne, au milieu d'un parc, il est doté de chambres aménagées récentes améliorant l'autonomie des patients.

La direction de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), dans le cadre de ses objectifs de suppressions d'emplois et de regroupement entre les hôpitaux Henri-Mondor, Joffre-Dupuytren et Georges-Clemenceau, envisage purement et simplement la fermeture de ce dernier. C'est d'autant plus scandaleux qu'il manque partout des lits, et en particulier pour des patients âgés...

et qu'à l'avenir les besoins vont croître étant donné le vieillissement de la population.

Pour la direction de l'AP-HP et le ministère de la Santé, seules comptent les notions de

« réduction des coûts » et de « rentabilité financière », là où les objectifs devraient être la meilleure prise en compte des soins accordés aux patients.

Le personnel se mobilise,

des actions ont été entreprises vis-à-vis de la direction de l'AP-HP et du public, particulièrement dans les villes et villages autour de l'hôpital. Ainsi à Ballancourt, situé à environ cinq kilomètres, une réunion appelée par le comité de soutien à l'hôpital a regroupé plus de cent trente participants. Le personnel, les syndicats vont aussi solliciter les élus locaux pour leur faire prendre position. Des actions communes ont également eu lieu jeudi 17 mars avec le personnel de Joffre-Dupuytren, lui aussi menacé, cela avant la manifestation du 2 avril, avec les autres hôpitaux de la région parisienne, devant le ministère de la Santé.

Correspondant LO



### • CPAM du Maine-et-Loire

## Mardis et jeudis à guichets fermés

Avec 130 000 dossiers en retard, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Maine-et-Loire vient de décider de résorber son retard en fermant ses accueils pendant quatre semaines, deux jours par semaine.

Ce retard fait suite à la fusion entre les deux caisses du département, Cholet et Angers, au début de l'année 2011. D'après la CGT, le traitement des dossiers a pris deux mois de retard, ce qui est grave pour les assurés en attente de versement d'indemnités journalières.

Les salariés sont soumis à une pression croissante: la direction les change de poste au gré des besoins et des restructurations. À noter qu'un des principaux points d'accueil d'Angers, boulevard Daviers, a été fermé définitivement il y a quelques semaines.

Les assurés mécontents sont de plus en plus nombreux, mais la direction prétend qu'il va falloir « *apprendre à travailler avec ce retard* ». Bref, elle ferme la porte, au propre comme au figuré.

Correspondant LO

# Les postiers en grève le 29 mars

**Les syndicats de La Poste appellent à une journée nationale de grève le mardi 29 mars, pour protester contre l'aggravation des conditions de travail, due avant tout aux suppressions d'emplois.**

En 2010, La Poste a supprimé 11 700 emplois. Les départs en retraite ne sont compensés qu'à hauteur de un sur quatre. Et chaque année le rythme des réductions d'effectifs s'accélère.

On est ainsi passé en six ans, sans les filiales, de 280 800 postiers à 236 930, ce qui se traduit sur le terrain par des réorganisations servant de prétexte à supprimer des emplois. Les tournées s'allongent, des bureaux ferment ou réduisent leurs horaires.

Pour justifier cette politique, la direction brandit des prévisions de baisse du courrier due à Internet. Ses propres chiffres prouvent que cette diminution est largement surestimée

(- 3,5 % en 2010 contre - 5 % prévus) et compensée par l'augmentation du prix des produits postaux (le timbre, aujourd'hui à 0,58 euros, était à 0,55 euros au début 2009). Dans les faits, avec les milliers de suppressions d'emplois tous les ans, c'est toujours plus de charge de travail. Pour les facteurs par exemple, des tournées surchargées sont impossibles à effectuer dans les temps. Dans tous les services, comme aux guichets, à la Banque Postale, ce sont

les pressions liées au manque d'effectifs, au travail qui s'accumule... Alors, où serait le problème si, le trafic baissant, les postiers couraient un peu moins et avaient plus de temps à consacrer à chaque usager ? Sans compter que les dizaines de milliers de jeunes qui ne sont pas embauchés pour compenser les départs en retraite seraient infiniment plus utiles dans un bureau de poste qu'à Pôle emploi.

En fait, le seul but des

dirigeants de La Poste est de faire toujours plus de profits. En 2010, les bénéfices ont été de 550 millions d'euros, et l'objectif est de doubler d'ici 2015 la rentabilité de La Poste, devenue société anonyme.

Le 29 mars, les postiers ont donc toutes les raisons de se mettre en grève. Ce jour-là, les postiers montreront leur volonté d'une riposte générale face à la politique de La Poste.

**Daniel MESCLA**

## Concurrence imaginaire, mais suppressions d'emplois réelles

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le monopole de La Poste en matière de distribution du courrier a totalement pris fin. C'est le dernier pas d'une ouverture progressive à la concurrence qui, depuis juin 1999, a touché successivement les lettres de plus de 350 grammes, puis de 100 grammes et en janvier 2006 celles de plus de 50 grammes.**

C'est au nom de cette concurrence que les postiers auraient dû tout accepter : suppressions d'emplois, salaires bloqués, mauvaises conditions de travail... Pourtant, le moins que l'on puisse dire est qu'aujourd'hui, depuis que La Poste est entièrement livrée à la concurrence, les entreprises ne se bousculent pas pour prendre sa place. Celles qui s'y étaient essayées sur les envois de plus de 50 grammes ont renoncé. Adrexo, filiale d'un groupe de presse, s'est retiré du marché il y a deux ans et Alternative-Post a fait faillite il y a un an. Le PDG de La Poste, Jean-Paul Bailly, déclare que seuls des secteurs bien ciblés, le quartier de la Défense en région parisienne par exemple, pourraient à l'heure

actuelle intéresser de nouveaux opérateurs.

Voilà donc à quoi se réduit le fameux « choc de la concurrence », au nom duquel La Poste a été transformée à marche forcée par sa direction et par les gouvernements successifs. Par contre les réductions d'emplois se succèdent au rythme de 8 000 par an et presque la moitié des opérations de poste à la campagne ont été transférées à des commerçants ou aux communes. Le seul objectif est de faire plus de bénéfices, ce qui implique l'abandon des

activités jugées non rentables, même quand elles sont utiles à la population, et l'accroissement permanent de la charge de travail des postiers. La Poste a été transformée en société anonyme par Sarkozy en mars 2010 et, si pour l'instant son seul actionnaire est la Caisse des Dépôts et Consignations, l'objectif est d'en attirer d'autres en augmentant la rentabilité, pour atteindre les 8 % de marge bénéficiaire en 2015. La Poste française suivrait l'exemple de sa consœur allemande. Celle-ci a été transformée en société

anonyme en 1995, introduite en Bourse en 2000 et l'État allemand s'en est complètement retiré en 2005. C'est aujourd'hui un trust privé, leader mondial de la logistique.

## À La Poste, tout se paye

Alors qu'elle réduit ses effectifs, La Poste s'est lancée dans la recherche frénétique de ce qu'elle appelle un « complément d'activité pour les facteurs ».

Certains des services qu'elle propose peuvent certes avoir une utilité sociale, comme le fait de rendre visite à une personne isolée et de donner l'alerte s'il y a un problème. D'autres se situent purement et simplement en concurrence avec d'autres sociétés ou artisans, comme le relevé des compteurs de gaz et d'électricité, ou l'installation d'un décodeur TNT chez les personnes âgées. Mais toutes ces prestations ont en commun d'être dûment facturées, en particulier aux collectivités locales avec qui La Poste signe des contrats. L'objectif est d'augmenter le chiffre d'affaires, en profitant du fait que La Poste a déjà des facteurs à pied d'œuvre dans chaque

commune du pays.

Alors que les réductions d'effectifs diminuent de plus en plus le contact humain qu'assuraient naturellement les facteurs et dégradent de façon importante le service rendu aux usagers (courrier parfois reçu beaucoup plus tard, tournées non effectuées par manque d'effectifs...), La Poste développe donc ses prestations payantes. Des bureaux ferment ou réduisent leurs horaires d'ouverture dans les petites communes et les quartiers populaires, mais les commerciaux de La Poste vendent leurs services aux mairies. Et malheur au facteur qui continuerait à donner gratuitement de petits coups de main, comme de prendre le courrier d'un usager pour le porter à la boîte à lettres ! Il y a un contrat payant prévu pour ça.

**D. M.**



## • Centres de tri de Rennes, Vannes et Saint-Brieuc

# La mobilisation continue !

Plus de 300 postiers ont manifesté à Rennes mardi 22 mars. Près de cinquante d'entre eux venaient de Vannes et une quarantaine de Saint-Brieuc. Ils étaient en grève contre la réorganisation des centres de tri. En effet cela fait des mois que la direction de La Poste organise ce qu'elle appelle des négociations en vue de la mise en place d'une plate-forme industrielle (PIC) à Rennes et d'une plate-forme de préparation du courrier (PPDC) à Vannes et Saint-Brieuc.

Les personnels de Rennes, Vannes, Saint-Brieuc, ainsi que Brest et Quimper sont concernés par une restructuration qui a pour conséquence de supprimer plusieurs centaines d'emplois.

C'est à Rennes que la mobilisation a commencé le jeudi 24 février, par une journée de grève et un rassemblement.

À voir le comportement de la direction de Haute-Bretagne, qui tente d'imposer la généralisation du travail le week-end, de plus en plus d'agents comprennent que les

discussions sur les nouveaux horaires ne pourront être séparées de celles sur les effectifs. Il est de plus en plus clair que, moins nous serons nombreux à travailler, plus les horaires seront contraignants.

Deux revendications sont donc essentielles : le refus de toute baisse d'effectifs et le refus de toute forme de sélection, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent travailler demain dans les nouveaux équipements de tri (PIC et PPDC).

L'appel des syndicats à la



grève le 22 mars a été très bien suivi. Les grévistes du Centre de tri de Rennes se sont retrouvés en fin de journée à

l'entrée de leur centre et ont décidé de continuer la grève le lendemain.

**Correspondant LO**

• Japon

# Après la catastrophe du 11 mars

## Les survivants oubliés par le gouvernement

**On évalue à plus de 21 000 le nombre de morts et de disparus, à la suite du tremblement de terre et du tsunami du 11 mars au Japon. Mais plus de 300 000 personnes qui y ont survécu se retrouvent maintenant dans des conditions précaires et qui, dans certaines zones reculées, empirent chaque jour.**

Certains villages ont dû attendre six jours avant de voir arriver des secouristes. Les rescapés n'ont pu compter que sur eux-mêmes, partageant leurs provisions, essayant de résister tant bien que mal au froid, malgré la pénurie de combustible et même de couvertures. Dix jours après le tsunami, des dizaines de milliers de sinistrés n'avaient pas pu manger de repas chauds ni recevoir les médicaments dont ils avaient

besoin.

Dans certaines localités importantes, les centres d'hébergement ont accueilli plusieurs centaines de personnes, jusqu'à 1 200 dans un gymnase de Rikuzen-Tataka, une ville de 25 000 habitants qui a perdu 10 % de sa population et plus de 4 000 maisons. D'autres rescapés se sont retrouvés dispersés dans différents hébergements sans eau ni électricité, alors que

la température avoisinait les moins cinq degrés.

Dans plusieurs centres, on note des cas de diarrhée, de stress, d'épuisement. Les rescapés n'ont pas d'autres vêtements que ceux qu'ils portaient au moment de la catastrophe et se sont trouvés dans l'impossibilité de se laver.

Quelques centaines de manifestants ont défilé le 17 mars à Tokyo pour protester contre la lenteur du gouvernement à s'occuper des rescapés qui attendent des secours dans les zones sinistrées du nord-est du pays. Le Premier ministre s'est excusé pour cette lenteur et la désorganisation des secours. Mais les conditions

climatiques, la pluie, le verglas, la neige et la destruction des infrastructures routières, qui gênent l'acheminement des vivres et du matériel, n'expliquent pas tout. Dans une des préfectures du nord, Iwate, où 46 000 personnes étaient encore dans des centres d'hébergement le lundi 21 mars, c'est la pénurie de carburant qui empêche d'acheminer les produits de première nécessité.

Réquisionner les stocks de carburant, les moyens de transport pour venir au secours des populations sinistrées, ce serait possible pour le gouvernement d'un pays aussi développé que le Japon.

Trois jours après la

catastrophe, il a bien su trouver les 40 000 milliards de yens (350 millions d'euros) à injecter dans les circuits financiers pour « rassurer » les marchés et « empêcher la détérioration du climat des affaires ». Alors, faire que ceux qui ont survécu à une catastrophe naturelle ne paient pas de leur vie ou de leur santé la désorganisation sociale, c'est une question de préoccupation et de choix politique.

Mais le sort des survivants n'est visiblement pas la priorité dans une société plus soucieuse des intérêts des banquiers que de ceux de la population.

Sylvie MARECHAL

• Journée mondiale de l'eau

## L'eau polluée par la loi du fric

**La journée mondiale de l'eau du 22 mars a été décidée pour mettre l'accent sur les problèmes de la population mondiale quant à son accès à l'eau. En ce début du 21<sup>e</sup> siècle, bien loin de s'améliorer, le libre accès à l'eau, besoin vital pour l'humanité, connaît une régression continue depuis plusieurs dizaines d'années.**

La déforestation massive, par exemple, avec les conséquences catastrophiques qu'elle entraîne, est due à l'appât du gain de quelques grands consortiums. En Afrique, la monoculture imposée à des pays entiers pour satisfaire les besoins de quelques grandes sociétés a entraîné le bouleversement des équilibres fragiles et rendu l'accès à l'eau de plus en plus difficile pour les populations autochtones. À cela s'ajoutent les irrigations forcées, avec le détournement des rivières et l'assèchement de façon anarchique des nappes phréatiques de régions entières, avec pour conséquence un accès de plus en plus difficile à l'eau aujourd'hui, et encore plus demain.

Les pays développés sont eux aussi soumis aux méfaits de quelques compagnies géantes qui ont une emprise toujours plus grande sur ce qu'elles appellent le « marché de l'eau ». Avec Veolia Eau, filiale de Veolia Environnement, et la Lyonnaise des Eaux, filiale du géant financier Suez-Gaz de France, la France abrite deux géants mondiaux de ce secteur.

Ces deux groupes se targuent d'assurer l'approvisionnement en eau de centaines de millions de personnes dans le monde. Mais il faudrait plutôt dire qu'ils parviennent à racketter des centaines de millions d'usagers en les obligeant

à se saigner pour avoir un accès minimum à l'eau. Ces compagnies sont si riches que, pour réaliser leur mainmise sur la distribution de l'eau, elles s'achètent des politiciens, des élus et même des États entiers qui leur servent de rabatteurs. Là où les populations peuvent encore payer, ce sont les portemonnaie des ménages qui sont asséchés. Dans les pays pauvres, des millions de personnes sont privées, elles, d'un accès à l'eau.

L'eau n'est pas une denrée rare sur terre, loin s'en faut.

Mais encore faut-il l'utiliser rationnellement en fonction des besoins véritables, et non de façon anarchique. Cela veut dire ne pas faire des golfs ou des espaces de verdure dans le désert pour le plaisir de quelques riches, en gaspillant énormément d'eau. Cela veut dire ne pas assécher les nappes phréatiques des pays tempérés, dans lesquels les trois quarts de la consommation d'eau sont gaspillés pour quelques cultures intensives, sans nécessité autre que d'alimenter le marché spéculatif



de l'agro-alimentaire.

Dans une société rationnellement organisée pour satisfaire les besoins des populations, il n'y aurait aucun problème

pour donner l'accès à l'eau nécessaire, sans restriction mais aussi sans gaspillage, ce dont est incapable le capitalisme.

Paul SOREL

• Veolia – Suez

## Les prédateurs de l'eau à l'œuvre

Pour partir à l'assaut du monde, les deux géants de l'eau, la Lyonnaise des eaux et Veolia, ont fourbi leurs armes en France. C'est un marché considérable : 90 milliards d'euros. Avec leur troisième compère la Saur, ils contrôlent 80 % de la distribution de l'eau dans le pays.

Toutes les enquêtes officielles, tous les rapports, de la Cour des comptes en passant par ceux du Conseil de la concurrence, ont dénoncé les ententes illicites, les surfacturations, bref le racket organisé au détriment des usagers. Ces compagnies encaissent et les collectivités payent tous les investissements avec les impôts

de la population. Les profits sont considérables, mais bien difficiles à établir tant les ramifications entremêlées de sociétés viennent obscurcir le paysage.

Une des choses dont on pourrait rire, s'il ne s'agissait pas de l'appauvrissement des populations, est ce qu'il en est de la prétendue concurrence entre ces deux compagnies, qui théoriquement devrait permettre la baisse des tarifs. En fait, au-delà des appels d'offres systématiquement arrangés entre elles, les différentes enquêtes ont mis à nu la totale imbrication des deux compères, Lyonnaise et Veolia, dans une multitude de

sociétés qu'ils possèdent en commun. Ce ne sont pas des concurrents, mais bien une bande organisée qui agit de concert. Les mises en garde et les demandes régulièrement adressées par toutes les instances officielles de contrôle au ministre de l'Économie n'y ont rien changé. Résultat, les tarifs de l'eau s'envolent toujours plus haut, en même temps que les profits des deux groupes.

Une des choses les plus sordides est l'agressivité de ces deux compagnies dans les pays pauvres. En particulier dans toute l'Amérique latine, de l'Argentine au Mexique en passant par la Bolivie, où ils n'ont

pas hésité à priver d'eau des centaines de milliers d'habitants pour imposer leur racket.

À tel point qu'en 2005 la Bolivie a connu un véritable soulèvement populaire contre les exactions de la Lyonnaise des eaux. Pendant des semaines, des dizaines de milliers d'habitants de la capitale La Paz se sont mobilisés, affrontant police et armée pour exiger la rupture du contrat de la distribution de l'eau confiée à la Lyonnaise. Au terme de véritables batailles rangées, la population mobilisée a gagné. Il n'y a vraiment comme seule limite à la rapacité de ces requins que la colère populaire.

P. S.